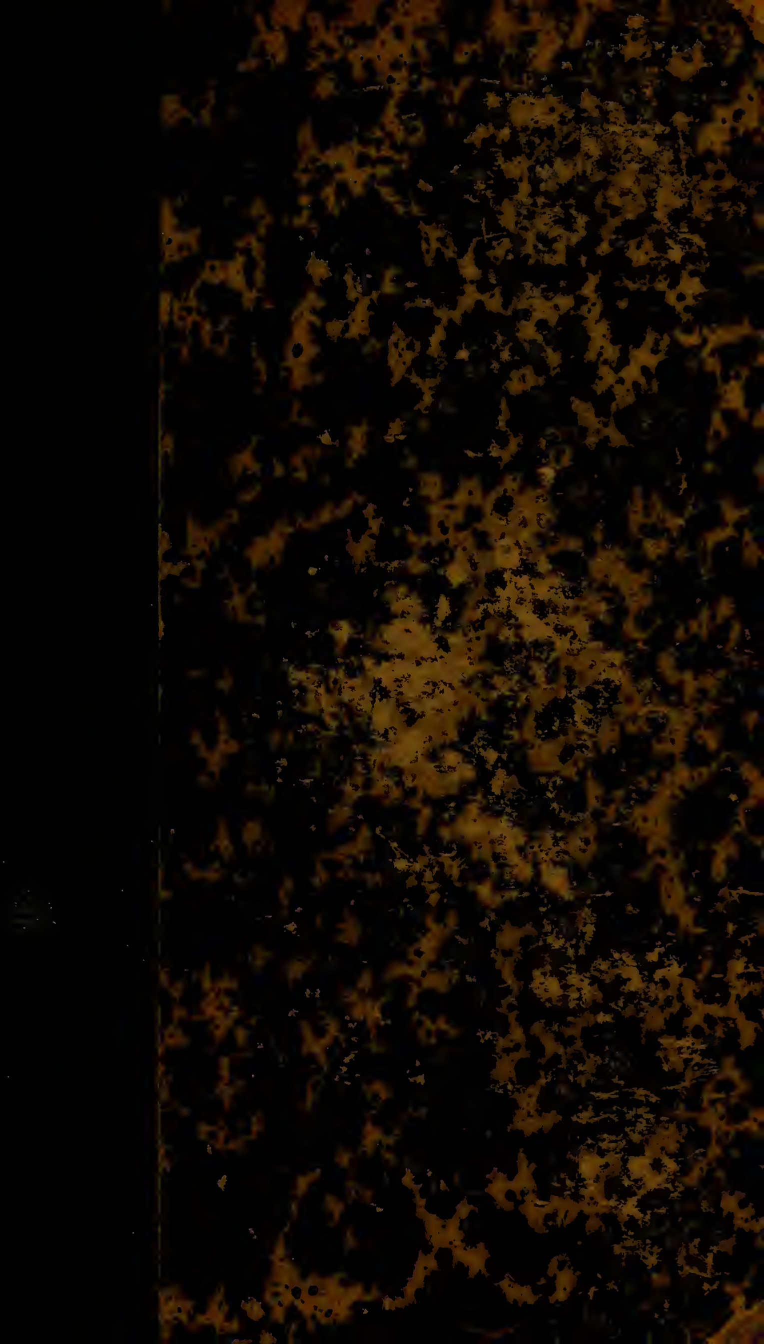




Accessions
434.801
Shelf No.
3809.101
FOUNDED 1852
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822.
BOSTON PUBLIC LIBRARY
PROPERTY OF THE
PUBLIC LIBRARY OF THE
CITY OF BOSTON,
DEPOSITED IN THE
BOSTON MEDICAL LIBRARY.
Received. July 8, 1889.

SOLUTION DU PROBLÈME

DE LA

SUGGESTION HYPNOTIQUE

La Salpêtrière et l'Hypnotisme

La Suggestion Criminelle

La Loi doit Intervenir

PAR

AMÉDÉE H. SIMONIN

AUTEUR DE L'HISTOIRE ET DU TRAITÉ DE LA PSYCHOLOGIE



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

1889

SOLUTION DU PROBLÈME

DE LA

SUGGESTION HYPNOTIQUE

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie DESTENAY

SOLUTION DU PROBLÈME

DE LA

SUGGESTION

HYPNOTIQUE

La Salpêtrière et l'Hypnotisme

La Suggestion Criminelle

La Loi doit Intervenir

PAR

AMÉDÉE H. SIMONIN

AUTEUR DE L'HISTOIRE ET DU TRAITÉ DE LA PSYCHOLOGIE



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Palais-Royal, 3, Place de Valois

1889

AVANT-PROPOS

Le contenu de ce petit livre n'avait pas été écrit pour être publié à part ; il constituait la dernière partie d'un ouvrage que j'avais intitulé :

ESSAI DE SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE, PHILOSOPHIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.

Un écrivain est, comme tous les autres membres actifs du corps social, soumis à des circonstances qui, parfois, l'empêchent de mettre à exécution ses projets tels qu'il les avait conçus.

La publication de mon Essai de Synthèse scientifique et philosophique *suivra de près celle de la* Solution du problème de la suggestion hypnotique.

Il est possible que mon projet primitif reçoive son exécution un peu plus tard, c'est-à-dire que les deux ouvrages que je vais publier séparément soient offerts au lecteur en un seul volume. L'accueil que l'opinion publique fera à mon travail m'indiquera ce que j'aurai à faire à cet égard.

SOLUTION DU PROBLÈME
DE LA
SUGGESTION HYPNOTIQUE

Première Partie

L'HYPNOTISME ET LA RECHERCHE DE LA SOLUTION DU PROBLÈME DE LA SUGGESTION PAR L'ÉCOLE DE LA SALPÊTRIÈRE ET PAR UNE LÉGION D'AUTRES SAVANTS.

CHAPITRE I

POURQUOI JE ME SUIS OCCUPÉ DE LA QUESTION DE LA SUGGESTION

J'ai deux raisons pour parler de *l'hypnotisme* et de la *suggestion;* la première est qu'il est urgent et indispensable, dans l'intérêt de la sécurité des citoyens, de chercher et de connaître les causes de la suggestion criminelle; la seconde est qu'en apportant à l'humanité et à la science ces causes que j'ai découvertes, je donnerai une sanction et une force de plus à l'ensemble de mes lois psychiques.

Une raison déterminante, qu'il sera utile au lecteur

de connaître, me fit commencer subitement mon travail de recherche sur la cause de la suggestion. Pendant les premiers jours du mois de décembre 1885, seulement, j'appris que M. Jules Liégeois avait lu un mémoire, sur la *suggestion hypnotique*, à l'Académie des Sciences morales et politiques, aux séances des 5, 19, 26 avril, 3 et 10 mai 1884 ; que dans ce Mémoire M. J. Liégeois, après avoir cité un certain nombre de cas de suggestion criminelle, priait les membres de la dite Académie d'employer leur influence comme Corps savant, pour obtenir l'intervention du Législateur dans la solution du problème, attendu que, disait-il, lui, Professeur de droit, ne voyait plus de sécurité pour personne si la Jurisprudence n'était pas saisie de la question.

M. Liégeois perdit son temps, sa peine et son latin ; la docte Assemblée, qui s'intitule le « foyer lumineux de la pensée française » prise au dépourvu et mise ainsi en demeure, fit la sourde oreille, et ne répondit mot : aveu tacite d'impuissance ! C'est que pour parler et agir en cette matière, il fallait connaître la cause de l'étrange phénomène ; pour la connaître, il fallait la chercher ; et pour la chercher il fallait monter à l'assaut du travail de découverte : Diavolo ! Nos Immortels savent qu'il est plus facile de se vanter de « posséder les forces intellectuelles du pays » que d'en donner des preuves certaines. C'est en de pareilles circonstances, quand il faut agir et produire, qu'ils donnent aux autres le droit de penser que leurs facultés psychiques sont usées ou paralysées.

Ces faits étant venus à ma connaissance, ainsi que je l'ai dit plus haut, pendant les premiers jours du mois de décembre 1885, j'écrivis à plusieurs de mes amis que j'allais me mettre à la recherche de la solution du problème de la suggestion. Je me munis de documents *ad hoc*, en particulier de *La grande hystérie* de M. le Dr Paul Richer, et je partis pour Cannes. Environ trois mois après, j'écrivis aux mêmes amis : j'ai trouvé.

CHAPITRE II

LA GRANDE ÉQUIVOQUE INTENTIONNELLE

Une sorte de mot d'ordre a été donné je ne sais par qui ni à quelle époque, pour substituer la chose contenue dans le mot *nerfs* à celle contenue dans le mot *psychique*, pour substituer la neurologie à la psychologie, dans le but de jeter les choses dans la confusion et, dans cette confusion, de faire disparaître le *Psychique vrai*. Pendant de nombreuses années j'étais étonné de ne rien comprendre à ce que je lisais sur les questions relatives à la psychologie et au système nerveux ; j'ai fait dans les livres, revues ou journaux, plus de cent mille annotations de choses qui froissaient la logique, la science et la raison. La Revue philosophique, dès son premier numéro, a publié presque tous ses articles écrits dans ce sens. Ce n'est qu'à une date récente, dans le courant de l'année 1887, qu'elle a jeté le masque, croyant sa cause gagnée, et qu'elle a avoué que pour elle et ses

collaborateurs le *psychique* se trouvait dans les nerfs, qu'il dépendait d'eux, qu'il n'existait pas en dehors d'eux, et que les fonctions et les propriétés du système nerveux pouvaient et devaient rendre compte de tous les phénomènes et de toutes les lois vraiment psychiques. Ceux qui ne croiraient pas à l'exactitude de mon affirmation pourront en voir la vérité en lisant l'article de la Revue philosophique de septembre 1887, intitulé : *Actions réflexes psychiques* ; en lisant dans ladite Revue, février 1887, un article : « SUR LA POLARISATION PSYCHIQUE » ; en lisant, même Revue, janvier 1888, l'article intitulé : « Le magnétisme animal étudié sous le nom de force neurique rayonnante et circulante dans ses propriétés physiques » ; en lisant, toujours même Revue, mars 1888, l'article : « *Les réflexes psychiques*, etc., etc. Ce dernier titre : les *réflexes psychiques,* justifie, pleinement mon affirmation. Ces idées ont pénétré dans les livres. MM. Binet et Féré, « Le Magnétisme animal », page 195, parlent de « la polarisation des émotions. »

Cette grande équivoque voulue, explique le fait bien étonnant que le nombre considérable de savants, de professeurs et de médecins qui, au nombre de dix mille peut-être dans le monde civilisé, cherchent la solution du phénomène de la *suggestion*, tournent sur place et ne peuvent pas la trouver. Il se sont renfermés dans le *neurisme*, mine ou champ où ils ont espéré trouver les lois expliquant les grands phénomènes relatifs à la pensée et à l'intelligence humaines. Et, ce qu'il y a de singulier de leur part c'est qu'ils ne veulent pas sortir

de la *tour neurique* dans laquelle ils se sont enfermés. Quand on les surprend en flagrant délit de contradiction ils répondent comme ce membre de l'Académie des Sciences : « Je sais que mes écrits contiennent des erreurs ; mais tant pis ; je veux les soutenir jusqu'au bout comme si elles étaient des vérités. » Il y a mieux encore ; il y en a qui font voir dans leurs écrits que les lois psychiques *vraies* ne devront et ne pourront se trouver que par le *neurisme*. Un exemple nous fera comprendre. MM. Binet et Féré, « Le magnétisme animal » p. 151 à 153, s'expriment comme suit : « Les « faits de paralysie par suggestion bouleversent complè« tement la psychologie classique. L'expérimentateur « qui les produit si facilement ne sait en réalité ni ce « qu'il fait ni comment il le fait. Prenons l'exemple « d'une anesthésie systématisée... etc. — Le curieux « phénomène de la paralysie motrice par suggestion « est aussi incompréhensible que l'anesthésie, dont il « est le pendant. Nous ne croyons pas qu'on puisse « l'expliquer par les faits psychiques qui nous sont ac« tuellement connus. Peut-être toute cette classe de faits « paralytiques est-elle soumise à une loi psychique gé« nérale dont les psychologues les plus avancés n'ont « pas réussi à dégager la formule. » Ce qui précède pourrait faire croire qu'ils désirent qu'un psychologue trouve la formule en question : erreur. Ils se repentent et reprennent sans s'interrompre : « En suivant cette « hypothèse, on pourrait admettre, à titre provisoire et « sous bénéfice d'inventaire, que pour paralyser un su« jet l'expérimentateur provoque en lui une *impres-*

« *sion mentale* qui exerce une inhibition sur l'une de « ses fonctions sensorielles ou motrices, désignée par la « suggestion; d'ailleurs il est bien entendu que ce « n'est pas à proprement parler l'impression mentale « qui produit l'inhibition, mais le processus physiolo-« gique concomittant. » On a juré de tout expliquer par le *neurique* et la physiologie, et on ne veut pas sortir de là.

Veut-on savoir le cas que les *psychologues neuriques* font des notions et des données de la vraie psychologie? MM. Binet et Féré vont nous le dire à la page 155 de leur ouvrage mentionné juste ci-dessus : « C'est ainsi « qu'à l'image hallucinatoire, on peut rattacher tous « les faits compris sous la rubrique « intelligence » la « sensation, l'association des images, la mémoire, « le raisonnement, l'imagination ; à l'acte suggéré se « rattachent les sentiments, les émotions, les passions, « l'activité volontaire et tous les phénomènes encore « peu connus qui forment la psychologie des mouve-« ments. » Voilà une curieuse salade, faite avec des rogatons, que l'on jette aux pauvres psychologues en ayant l'air de leur dire : C'est encore trop bon pour vous! On fait un hachis avec la *psychologie des mouvements*, l'intelligence, les passions, l'imagination, la mémoire, le raisonnement, etc. ; et on nous dit : mangez cette macédoine psychologique!

L'ignorance des vraies lois psychiques d'une part et, de l'autre, le mouvement extraordinaire créé dans les esprits par la suggestion, qui est encore une énigme, ont poussé la plupart des hypnotiseurs matérialistes à se

moquer des philosophes et de la philosophie. Les deux auteurs dont nous venons de parler, MM. Binet et Féré, disent ceci dans le chapitre X de leur ouvrage, en parlant des actes suggérés :

« On ne saurait se dissimuler que tous ces faits ont « des conséquences inquiétantes pour l'existence du libre « arbitre. Depuis longtemps, les psychologues de l'école « spiritualiste ont donné comme preuve du libre arbitre « le sentiment que nous possédons tous de notre liberté « au moment où nous accomplissons un acte volontaire. « L'histoire des impulsions suggérées montre ce que « vaut ce sentiment subjectif, que l'on élevait à la hauteur « d'une preuve objective, et qui n'est peut-être qu'une « illusion. Les philosophes auront à se demander quelle « confiance il faut accorder à ce que Leibnitz appelait « le « sentiment vif interne de la liberté », puisque ce « sentiment peut nous tromper à ce point. Mais on sou- « lèvera peut-être la question de savoir si l'on peut « raisonner de l'hypnotique, qui est malade, à l'homme « normal et sain d'esprit. Quelques philosophes trouve- « ront peut-être là une échappatoire. Nous ne voulons « pas examiner la question à fond. Mais il nous semble « que l'expérience hypnotique prouve au moins un fait « important, c'est que le témoignage du *sens intime* « n'est pas infaillible. »

Plus loin : « Il y a cependant un abîme, au point de « vue psychique, entre la situation de l'agent qui « commet une action parce qu'il le veut, et celle de « l'agent qui obéit à une volonté étrangère contre la- « quelle il ne peut pas lutter. Mais l'hypnotisme nous

« montre que cette différence est superficielle. On trouve « dans les deux cas ce qu'on peut appeler en termes « psychologiques la même *impulsion*, et en termes « physiologiques le même état dynamique des centres « moteurs. Dans l'étude des hallucinations nous avons « déjà rencontré un fait semblable.

« L'hallucination, le souvenir et la sensation, disions-« nous, ont évidemment pour base la même opération « physiologique se réalisant dans un même point des « centres nerveux. Ce qui les distingue, ce sont les états « de conscience secondaires qui accompagnent l'évoca-« tion de l'image. Dans le souvenir, ces états consistent « en jugements qui localisent l'image dans le passé. « Dans l'hallucination et dans la sensation, ces états « consistent en jugements qui localisent l'image dans « le monde extérieur. Mais ces localisations dans le « temps et dans l'espace sont des actes surajoutés, qui « ne sont pas nécessaires et qui manquent souvent. Il « en est de même, croyons-nous, dans les volitions. Le « fait fondamental, c'est l'impulsion ; tout autour peu-« vent se grouper des états de conscience secondaires « qui font de l'impulsion un acte volontaire ou un acte « involontaire ou qui lui assignent tel ou tel motif ; « mais ce sont là des phénomènes accessoires et sura-« joutés, et non des parties intégrantes de l'événe-« ment. »

Tout est faux absolument dans ces lignes de MM. Binet et Féré. Ces Messieurs ignorent ce qu'est le phénomène de la sensation ; ils avouent que « l'hypnotique est malade » ; et ce qu'ils appellent « les états de

conscience » sont des choses qui n'ont aucune signification scientifique, philosophique et physiologique, et qui n'ont pas plus de valeur que le *god-dam !* de Figaro relativement à la connaissance de la langue anglaise, ni que le *ferment soluble* de M. Berthelot dans la question de la fermentation. Nous renvoyons le lecteur qui étudie sans parti pris à ce qui va être donné dans nos derniers chapitres. Les idées de ces Messieurs, dans les passages rapportés juste ci-dessus, bien que n'ayant aucune valeur scientifique, n'en contiennent pas moins des tendances extrêmement dangereuses pour la société ; elles visent à faire de l'homme une sorte d'automate subissant les impulsions de ses actes, et commettant le crime comme poussé par une sorte de fatalité qui le met à l'abri de toute responsabilité. Heureusement que MM. Binet et Féré ont « vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué ». Ils ont fait ces funestes assertions avant d'avoir une seule vraie raison de les faire ; ils ont puérilement gouaillé la philosophie et provoqué les philosophes : la Psychologie leur répondra un peu plus loin.

CHAPITRE III

CRITIQUE DE LA MÉTHODE DES SAVANTS DANS LEURS RECHERCHES

Un savant éminemment distingué m'a dit que, pendant longtemps, il avait écrit ses rêves espérant arriver peut-être, par ce moyen, à la découverte de leur cause ; mais qu'après avoir écrit la valeur de deux volumes il avait reconnu que ce moyen ne lui enseignait rien du tout. Ce savant, illustre et philosophe, s'est arrêté dès qu'il s'est aperçu que la méthode qu'il employait ne pouvait le conduire à rien.

Les savants qui se sont lancés dans les recherches de la suggestion hypnotique font autrement : moins ils réussissent et plus ils multiplient leurs expériences. Chacun écrit son livre ou son article de Revue sur la question. Nous aurons bientôt un déluge de livres sur

l'hypnotisme, qui nous tombera dessus, je veux dire qui noiera ce qui nous reste de raison. Qui en a lu un les a lu tous ou à peu près ; car tous répètent les principes contenus dans le livre de Braid, l'initiateur ou le fondateur de la doctrine de l'hypnotisme. Pour ne citer que quelques-uns de ces documents, j'ai devant moi :

James Braid : NEURYPNOLOGIE. « Traité du sommeil nerveux ou hypnotisme. » Traduit par le D[r] Jules Simon.

Paul Richer. « La grande hystérie, ou hystéro-épilepsie. »

D[r] Bernheim. « De la Suggestion. »

Charles Richet. « L'homme et l'Intelligence. »

Binet et Féré. « Le magnétisme animal. »

L. Moutin. « Le nouvel hypnotisme. »

Jules Liégeois. « De la Suggestion hypnotique. »

Revue mensuelle de médecine et de chirurgie. Localisations.

Archives de neurologie.

Revue philosophique : tous les numéros parus à ce jour. On sait que depuis 1885 elle publie les comptes rendus des séances de la Société de psychologie physiologique.

Revue des Deux mondes : certains numéros, tel que celui du 1[er] Avril 1888, contiennent des articles sur la psychologie et sur l'hypnotisme.

Revue de l'hypnotisme.

Revue des sciences hypnotiques.

Louis Mond. « Cours de magnétisme. »

Revue de Médecine. (Localisations.)

« Opposition entre l'hystérie et la Sainteté ». Ce travail, qui n'est pas le moins curieux de ma collection, a été fait par le P. de Bonniot, de la compagnie de Jésus.

Il y a une foule d'autres documents qui se rattachent à la question par un autre côté, par le côté fantaisiste du spiritisme, tels que :

William Crookes : « Nouvelles expériences sur les forces psychiques. »

Eugène Nus : « Choses de l'autre monde. »

De Fonvielle : « Les Saltimbanques de la science. »

Revue spirite.

Procès criminel de la dernière sorcière.

Ernest Hæckel : « Essai de psychologie cellulaire. »

Dr Netter : « L'homme et l'animal. »

Bulletin de la société protectrice des animaux, *et cætera, et cætera.*

Le contenu de tous ces documents constitue un salmigondis extraordinaire sur les questions de l'âme, du système nerveux, de la physiologie, des sensations, de la pensée, de l'idée, de l'hypnotisme, du magnétisme, du spiritisme, de la suggestion, de l'intelligence, de la mémoire, de la volonté, etc., d'où la logique et la raison ont été exclues. On n'y trouve que des *à priori,* des assertions plus ou moins audacieuses, des idées détachées ou isolées, et le plus souvent l'affirmation de choses non prouvées mais appuyant un système que l'on veut soutenir mordicus. C'est ce qui fait que chaque jour on lit des cocasseries comme celles-ci :

« L'âme est mortelle et le corps immortel. » (Büchner).

« Le raisonnement inconscient. » (Titre d'un livre dont la revue philosophique, Juillet 1885, a rendu compte.)

« Le cerveau est l'organe de l'intelligence. »

« Il y a un organe du rêve ; il y en a un de la conscience ; et Montesquieu a trouvé le siège de la raison dans la tête. »

« L'espace est représenté dans un coin du cerveau ; et il y a chez nous un sens du temps. »

« La morale est une systématisation de la vie. » L'auteur pense sans doute que les escrocs rusés et adroits du *grand monde*, qui passent leur vie à combiner de *belles opérations*, et qui mettent la police sur les dents, font de la morale *systématisée*.

On fait des tartines sur : « la vie psychique des micro-organismes ; sur la cécité et la surdité verbales ; et de grandes théories sur l'irresponsabilité. »

On fait de longs articles sur « la psychologie comparée des plantes, des animaux et des pierres. » Ce sont les éléments du cours de *Psychologie comparée* que M. le Professeur Ribot est chargé de faire au Collège de France : car ces grandes idées que j'ai appelées du nom de cocasseries, sont prises dans la Revue philosophique, à l'exception de la première dont la paternité appartient à M. Büchner.

Les affirmations de nos écrivains matérialistes sur la pensée, l'intelligence et le cerveau sont d'autant plus étranges que presque tous affirment de nouveau que nous ne connaîtrons jamais « les fonctions céré-

brales[1] », « ni la corrélation entre le cerveau et la pensée.[2] »

Un bon jeune homme a fait imprimer ceci en 1878 : « Aujourd'hui, pour l'historien formé à l'école des « sciences naturelles, Jésus n'est plus, comme la plu- « part des grands hommes, qu'un problème de psycho- « logie morbide.

« Quelles que soient, en effet, les idées du vulgaire « sur la raison et la folie, la science démontre que « toute faculté éminente de l'esprit, toute supériorité « éclatante dans la science, dans l'art ou dans la vertu, « résultent des influences croisées de l'hérédité et d'une « suractivité de quelque fonction de l'organisme. Le bel « et rare équilibre des fonctions physiologiques ne peut « que nous donner une longue vie. Pour que le génie « apparaisse il faut que cet équilibre soit rompu. Que « le génie soit une névrose, il n'y a plus guère de « doute à cet égard. Outre qu'il n'est pas un d'entre « nous qui n'eût des raisons de se réjouir d'être névro- « pathique, comme l'ont été Jésus, Socrate, Pascal, « Newton ou Spinoza. — Aux yeux du physiologiste, « la santé et la maladie sont de vaines entités, etc. » C'est le jeune Professeur M. Jules Soury qui a écrit ce qui précède. Tout est inexact dans ce passage. M. le savant Soury doit savoir que la raison, la folie et le génie ne sont pas définis scientifiquement ; on pourrait le défier d'en donner une définition. Conclusion :

[1] Ch. Richet, l'Homme et l'Intelligence, p. 424.
[2] M. Egger, Revue philosophique, janvier, 1878, p. 30,

ses phrases ronflantes sont vides de sens scientifique et philosophique.

Si nos savants ne couraient pas à la renommée comme à un *steeple chase*, s'ils étaient moins infatués et si, avant d'écrire, ils cherchaient à reconnaître ou à connaître exactement le terrain de leurs études, ils trouveraient mieux ce qu'ils cherchent, et ils s'exposeraient moins souvent soit aux contradictions soit aux inconséquences dont ils donnent des preuves si fréquentes. Un exemple nous fera comprendre.

Tous les écrivains dont nous nous occupons, les hypnotiseurs, les psychologues et les philosophes négateurs de l'école actuelle, basent une partie de leurs argumentations sur ce qu'ils appellent « la grande loi de l'association des idées . » Ouvrez le livre de MM. Binet et Féré (Le Magnétisme animal) et vous lirez ceci :

Page 69 : « Toutes les espèces de suggestion consis-
« tent à faire prédominer une idée dans l'esprit du su-
« jet ; la suggestion du sommeil n'échappe pas à cette
« règle ; c'est par l'idée du sommeil que l'on endort.
« Or, qu'est-ce qu'une idée ? Des expériences multiples
« montrent que toute idée est une image, que toute
« image est un rappel d'une sensation antérieure. »

Page 135 : « La suggestion consiste à introduire, cul-
« tiver et renforcer dans l'esprit du sujet en expérience
« une idée. Qu'est-ce donc qu'une idée, et quelle force
« latente renferme-t-elle pour produire sur certains in-
« dividus de si puissants effets ? »

Page 136 : « L'idée, à proprement parler, n'est
« qu'une apparence ; mais derrière elle se cache l'éner-

« gie développée par une excitation physique anté-
« rieure. » — « Nous tenons à montrer comment la « suggestion doit être ramenée à l'excitation périphé- « rique dont elle dérive. *Nihil est in intellectu quod* « *non prius fuerit in sensu.* »

Page 145 : « On est loin de connaître tous les effets « que peut produire *l'idée* qu'on introduit par sugges- « tion dans le cerveau de l'opéré ; il est même proba- « ble qu'on n'en connaît pas la millième partie. Loin de « vouloir cacher ces lacunes de la théorie de la sugges- « tion, nous croyons utile de les signaler à chaque ins- « tant. »

Pages 147-148 : « Si, avant d'entrer dans les dé- « tails des *faits psychiques* on les considère dans leur « ensemble, on voit qu'il s'agit d'étudier le rôle des « idées dans les modifications de l'intelligence ; il « s'agit de voir ce que produit ce facteur[1], quand il « agit isolément. D'après une opinion qui est générale- « ment admise en psychologie, l'idée n'est qu'un fac- « teur secondaire ; le plus souvent, l'idée n'est qu'une « résultante, un point d'arrivée ; les phénomènes psychi- « ques se développent, en quelque sorte, de bas en « haut ; ils ne commencent pas dans les centres supé- « rieurs de l'idéation, ils s'y achèvent[2]. »

Certains lecteurs seront portés à croire que ces questions que les auteurs ont l'air de poser sincè-

[1] Faudra-t-il multiplier ce produit par mille? Les auteurs ne le disent pas.

[2] Les auteurs ont pris cette définition de l'idée dans les *Maladies de la personnalité*, de M. Th. Ribot.

rement à ceux qui les lisent, sont une preuve qu'ils désirent arriver à la connaissance de la cause de la suggestion ; ce sera une erreur ; du fait que j'affirme je vais donner des témoignages immédiats et palpables : Ils ne veulent pas reconnaître ni vérifier l'exactitude des lois psychiques publiées dans mon *Traité* il y a passé douze ans ; il est impossible de connaître et de comprendre la cause du phénomène de la *suggestion* sans l'aide et le secours des lois psychiques ; je vais à la fin de mon étude donner de nouveau ces lois psychiques que je ferai suivre de la solution du phéno-mème de la suggestion : les écrivains dont je parle s'y opposeront parce que la solution ne vient pas d'eux et qu'elle détruit leurs théories sur le matérialisme et sur leur *psychologie* exlusivement *neurique.*

La soi-disant loi de l'association des idées est inexacte ; nous le prouverons dans le cours de l'exposition de nos lois psychiques.

La soi-disant loi des localisations cérébrales est inexacte également ; nous en parlerons dans le chapitre sur la psychologie.

Toutes ces prétendues lois jointes au fait de l'ignorance des lois psychiques, jointes au fait plus ou moins abracadabrant « des variations de la personnalité », ainsi qu'à celui non moins extraordinaire que les études psychologiques de nos savants se font sur des sujets en état pathologique, c'est-à-dire atteints de névropathie, toutes ces choses et ces faits sont cause que la suggestion, au lieu de marcher vers sa solution s'embrouille de plus en plus.

Tous les auteurs qui écrivent sur le sujet qui nous occupe dans ce chapitre, s'accordent à considérer l'hypnose proprement dite comme un état morbide. Etudier la psychologie sur des êtres malades, c'est plus que de faire des expériences *in anima vili,* c'est étudier la santé sur le cadavre, la physiologie végétale sur le bois mort, la raison sur la folie : c'est une aberration qui frappera d'étonnement la prochaine génération. Un fait qui prouve combien nos appréciations sont exactes demande à être relevé.

La grande hystérie de M. Paul Richer est précédée d'une Préface écrite par M. le Professeur Charcot. Voici deux passages de cette Préface : « Amené à par-« ler des faits d'hypnotisme nouvellement remis à l'étude, « faits qui confinent de si près à l'histoire de l'hystérie, « vous avez ce me semble, bien caractérisé la méthode « qui doit présider à ce genre de recherches destinées « à porter la lumière dans une foule de questions non-« seulement de l'ordre pathologique, mais encore « physiologique et psychologique, autrement presque « inaccessibles. » — « Vous auriez pu ajouter, en ma-« nière de corollaire, que la méthode par vous pré-« conisée a porté ses fruits, car, à l'heure qu'il est, en « présence de l'évidence des faits, le scepticisme pré-« tendu scientifique que quelques-uns semblent affecter « encore vis-à-vis de ces études ne saurait être consi-« déré que comme un scepticisme purement arbi-» traire, masquant à peine le parti pris de ne rien « entendre et de ne rien voir. »

Si nous parlions en France la langue brève et sonore

de Cicéron et de Jules César, je serais fondé à dire : *Tu quoque !* M. Charcot, l'illustre Professeur, dit que sa culture de la « grande hystérie » par le moyen de l'hypnotisme, chez les névropathes de sa clinique à la Salpêtrière, portera la lumière dans les questions psychologiques, autrement presque inaccessibles ; et il ajoute que ceux qui ne croiront pas à la *psychologie* de M. Paul Richer, devront être considérés comme des gens de partis pris qui ne veulent rien entendre ni rien voir. *Amicus Charcot : sed magis amica veritas !* L'admiration que je professe pour la science du célèbre professeur est égale à celle de n'importe quel autre citoyen ; mais j'ai le droit de dire que l'on trouve chez lui un parti pris bien plus vif que celui qu'il blâme chez les autres ; il sait que j'ai voulu introduire la Psychologie à la Physiologie ; et il est à sa connaissance que nos physiologistes ont fermé la porte à la pauvre Psychologie. J'ai découvert des lois psychiques que je *démontre* dans mes conférences, et que mes auditeurs comprennent et s'assimilent : nos physiologistes font autour de ces lois la conspiration du silence, M. P. Richer n'a rien découvert *psychiquement* : et M. Charcot voudrait que l'on crût à ce qui n'est pas découvert et qui n'existe pas. Il va de soi que je n'entends pas parler ici de l'emploi de l'hypnotisme et de la suggestion au point de vue physiologique, neurologique et thérapeutique : je reste dans la question *purement psychique* niée par toute l'Ecole de la Salpêtrière. On verra bientôt qui de ces Messieurs ou de l'humble psychologue a raison et tient les lois vraies.

CHAPITRE IV

LE DÉDOUBLEMENT DU MOI, ET LES VARIATIONS DE LA PERSONNALITÉ

Ces questions au fond n'en font qu'une ; et, comme question unique, elle est une des plus bizarres que les *psychologues neuriques* ou *matérialistes* aient inventées. Les psychologues neuriques, surtout leurs coryphées, MM. Ribot, Taine, Paulhan, etc., disent qu'il n'y a pas de moi chez l'homme ; que ce que nous appelons notre *personnalité* est un composé de petits *moi* qui, sous formes de cellules, donnent l'impulsion à nos pensées et à nos actes ; et à côté de cela, ils ont recours à cette personnalité pour expliquer une foule de phénomènes dont ils ne peuvent autrement indiquer la cause. Ajoutons que ces phénomènes sont mal compris, et que leur explication est aussi bizarre que ridicule.

Nous sommes dans l'obligation de donner ici d'avance un exemple du fait que ces Messieurs appellent du

nom de *dédoublement du moi*, ou de *variations de la personnalité;* nous aurons à y faire allusion dans le chapitre suivant. Tous les auteurs d'écrits sur les phénomènes de l'hypnotisme, de l'hystérie et de la suggestion, ont parlé des expériences faites à cet égard ; les détails ont un air et un certain piquant anecdotiques qui amusent soit le lecteur soit le témoin des dites expériences. Comme toutes les scènes se ressemblent nous ne donnerons qu'un seul exemple.

M. Charles Richet, L'Homme et l'Intelligence, chap. IV, le *Somnambulisme provoqué, La personnalité et la mémoire*, a parlé des phénomènes dont nous nous occupons, et leur donne en plus les noms de : *objectivation des types; dissociation des éléments du moi; amnésie partielle*, etc., etc. Mais tous ces noms s'appliquent aux mêmes phénomènes, lesquels se trouvent rapportés dans tous les livres sur l'hypnotisme. Donnons la parole à M. Richet :

« Le phénomène que je voudrais d'abord décrire, « c'est un phénomène curieux et complexe, que j'ap- « pellerais volontiers *objectivation des types*, si je ne re- « doutais ce mot barbare. »

« La conscience de la personnalité est un phéno- « mène de mémoire. La perte de la conscience de per- « sonnalité est un phénomène d'amnésie partielle. »

« Chez deux femmes, A... et B... que j'ai observées, « cette amnésie partielle est très frappante. Sous l'in- « fluence de causes faibles, que je n'essaie pas de pré- « ciser ici, elles perdent aussitôt la notion de leur per- « sonnalité. »

« Non seulement elles ont cette amnésie partielle, « mais encore elles peuvent donner à leur *moi* des for- « mes qui sont différentes des formes réelles ; croire, « par exemple, que leur *moi* est un soldat, un prêtre « une petite fille, un lapin ; et alors elles s'imaginent « exister avec des formes de soldat, de prêtre, de petite « fille, de lapin. »

« C'est ce que j'ai appelé plus haut l'objectivation « des types : cela signifie *amnésie* de la personnalité « avec une personnalité nouvelle. »

« Endormies et soumises à certaines influences, A... « et B... oublient qui elles sont : leur âge, leurs vête- « ments, leur sexe, leur situation sociale, leur nationa- « lité, le lieu et l'heure où elles vivent. Tout cela a dis- « paru. Il ne reste plus dans l'intelligence qu'une seule « image, qu'une seule conscience : c'est la conscience « et l'image de l'être nouveau qui apparaît dans leur « imagination. »

« Elles ont perdu la notion de leur ancienne exis- « tence. Elles vivent, parlent, pensent, absolument « comme le type qu'on leur a présenté. »

« Au lieu de concevoir un type, elles le réalisent, « l'objectivent. Je dis à A... « Vous voilà une vieille « femme ; » elle se voit changée en vieille femme, et sa « physionomie, sa démarche, ses sentiments sont ceux « d'une vieille femme. Je dis à B... : « Vous voilà une « petite fille : » et elle prend aussitôt le langage, les « jeux, les goûts d'une petite fille. »

« Voici quelques-unes des *objectivations* de M... :

« En *paysanne*. Elle se frotte les yeux, s'étire. —

« Quelle heure est-il ? quatre heures du matin ! — Elle « marche comme si elle faisait traîner ses sabots — « Voyons, il faut que je me lève ! Allons à l'étable. « Hue ! la rousse ! allons, tourne-toi... — Elle fait sem- « blant de traire une vache... — Laisse-moi tranquille, « Gros-Jean, laisse-moi tranquille, que je te dis !... « Quand j'aurai fini mon ouvrage. Tu sais bien que je « n'ai pas fini mon ouvrage. Ah ! oui, oui, plus tard... »

M. Richet donne ensuite la description de ce que dit ou fait M... lorsqu'on lui change sa *personnalité* en Actrice, en Général, en Prêtre, en Religieuse, en Matelot, en Petite fille et en Pâtissier ; elle prend toujours le ton et le langage du type dans lequel on lui a dit qu'elle était incarnée.

Voilà le phénomène que les hypnotiseurs ont appelé des différents noms de : *dédoublements du moi*, *variations de la personnalité*, *amnésie partielle*, *objectivations des types*, *dissociation des éléments du moi*. Tout cela est l'interprétation bien inexacte de phénomènes que la *psychologie vraie* explique et démontre d'une manière aussi claire que certaine, ainsi qu'on le verra plus loin.

La Revue philosophique des mois d'octobre 1884, d'octobre 1885 et de janvier 1886, a publié des articles spéciaux sur cette question du *dédoublement ;* le numéro de septembre 1888, page 292, dit que MM. Bourru et Burot viennent de publier un volume sur ce sujet ; et le compte rendu porte que : « La théorie des variations de la personnalité (faite par MM. B. et B.) est celle qui est généralement acceptée à présent

dans l'école expérimentale. » Une fausse idée est acceptée maintenant dans les sciences avec la même facilité qu'une nouvelle forme de chapeau dans les modes : c'est ce qui paraîtra inconcevable aux hommes qui vivront pendant la seconde moitié du 20[e] siècle.

CHAPITRE V

L'HYPNOTISME A DISTANCE

Depuis quelques années déjà il est question de « l'hypnotisation à distance. » Nous ne pouvons ni ne devons nous occuper de ce phénomène d'un ordre nouveau dans notre présente étude. Régler l'influence par le contact sera une tâche suffisante pour cette fois. D'ailleurs la cause du phénomène est la même dans les deux cas.

Braid avait dit que, selon son expérience acquise sur l'hypnotisme, *l'attention expectante* du sujet était nécessaire pour l'endormir. Il paraît que l'*Initiateur* s'est trompé suivant les uns et que, suivant les autres, il avait raison. Il y a donc deux opinions existant actuellement sur la question de *l'hypnotisation à distance :* les uns disent qu'elle est possible ; les autres en nient la possibilité.

En faveur de l'idée affirmative de l'hypnotisation à

distance, nous citerons, entre autres, des articles de la Revue philosophique :

1° Février 1886, p. 199 à 203 : écrivains MM. P. Janet, Dr J. Héricourt, Ch. Richet.

2° Avril 1886, p. 425 à 428 : M. E. Gley.

3° Août 1886, p. 212 à 223 : M. Pierre Janet.

4° Avril 1887, article de fond, 22 pages, M. L. Marillier.

5° Avril 1888, p. 435 à 452 : MM. Pierre Janet et Ch. Richet.

6° Septembre 1888. p. 301 à 312: Dr Dufay.

La plupart de ces articles sont des comptes rendus des séances de la société de Psychologie physiologique, séances présidées d'habitude par M. le professeur Charcot : d'après ces comptes rendus, le savant prof. Charcot n'a jamais protesté ni contre les faits, rapportés en sa présence, ni contre les interprétations que les rapporteurs de ces faits ont jugé à propos de donner pendant les séances où ont eu lieu les communications dont nous parlons.

Le livre de Braid, *Neurypnologie, traité du sommeil nerveux,* traduit par le Dr Jules Simon, contient une Préface de l'illustre Professeur Brown-Séquard. Cet ouvrage a été imprimé en 1883. L'auteur de la Préface dit ceci : « Braid a prouvé que l'état hypnotique et tous « les phénomènes qu'il comporte ont leur source uni- « quement dans le système nerveux de l'individu hyp- « notisé lui-même. La science doit donc à Braid d'avoir « tracé nettement la limite entre les prétentions erro- « nées de ceux qui croient plus ou moins au prétendu

« magnétisme animal ou à une *force neurique* pou-
« vant sortir des nerfs d'un individu pour entrer dans
« ceux d'un autre. Je n'ai jamais compris comment un
« homme intelligent et connaissant les principes fonda-
« mentaux de la physiologie peut admettre une telle
« transmission, alors que l'étudiant le moins instruit
« sait combien sont vains après la section d'un nerf
« moteur, les efforts, les désirs, la volonté de mouvoir
« la partie paralysée. » D'après ces paroles du savant Professeur, les dires et les avis du célèbre chef de l'Ecole de la Salpêtrière et de ses collaborateurs, sont des « prétentions erronées. » Entre les avis opposés des deux grands Professeurs, c'est le cas de dire au lecteur comme Léontine disait à Phocas :

« Devine, si tu peux ; et choisis, si tu l'oses. »

M. Brown-Séquard serait-il destiné à voir ses affirmations sur l'hypnotisme à distance, contestées ou contredites par son collègue et collaborateur Charcot, comme son ami Vulpian, le 20 juillet 1885, à l'Académie des Sciences, contesta l'affirmation d'avoir fait tourner les yeux appartenant à la tête d'un chien décapité ? Nous le saurons prochainement : car, il y a un si grand nombre d'expérimentateurs sur l'hynotisme que la question de *l'Action à distance* ne saurait tarder d'être tranchée soit dans le sens affirmatif, soit dans le sens négatif. Je me propose de faire moi-même, ou de faire en collaboration des expériences à cet égard après la publication de mon travail actuel.

Nous réservons notre opinion à l'égard de l'application de l'hypnotisation à la thérapeutique.

CHAPITRE VI

LE SPIRITISME ET LE SOMNAMBULISME

On sait qu'il existe des rapports, réels ou seulement apparents, entre l'ancien *magnétisme*, l'ancien *somnambulisme*, et divers états obtenus par le sommeil provoqué appelé *hypnotisme*, depuis Braid. Les étranges phénomènes obtenus par le sommeil artificiel, dont la cause réelle reste encore inexpliquée, et qui ressemblent au *surnaturel* par tant de côtés, ont poussé certains esprits vers le curieux mysticisme auquel on a fini par donner le nom de *Spiritisme*. C'est un fait grave ; mais ce qui l'est davantage est de voir de vrais savants tomber dans le Spiritisme.

Pourquoi voyons-nous des savants illustres, cultivant les sciences physiques, se laisser aller à de telles aberrations ? La réponse est des plus simples.

Les découvertes dues au progrès des sciences physiques ont détruit un certain nombre de fausses croyan-

ces : ce qui n'est en rien nuisible ni regrettable. Mais à côté des découvertes positives de la science, se sont élevées des doctrines basées sur de simples à *priori*, et produites par des hommes ambitieux dépourvus absolument de scrupules. Ces doctrines de la négation et de la destruction, qui ont pour but non d'élever l'homme dans sa Dignité, mais de le faire descendre au niveau de la brute, ont des dogmes en tout semblables aux dogmes de foi dont certaines doctrines religieuses sont composées.

Or, il arrive que les hommes qui ont besoin de croyances idéales (ces êtres humains sont nombreux), se trouvant entre les dogmes de la foi religieuse qu'on leur présente d'un côté, et les dogmes de la négation absolue, soi-disant scientifiques, qu'on leur fait voir de l'autre, ne veulent accepter ni les uns ni les autres. Que font-ils alors ? Ils cherchent à satisfaire leurs aspirations, non pas dans le surhumain qui peut très bien se raisonner : mais dans le surnaturel.

C'est pourquoi les jongleurs comme il y en a tant et comme on en a tant vus (les Home, Davenport, Kardec, etc.) font si facilement des dupes : et ils trouvent des savants en même temps que des ignorants et des naïfs qui ajoutent foi à leurs tours d'escamotage.

Je suis resté confondu après avoir lu attentivement les : « Nouvelles expériences sur la force psychique » par M. William Crookes. Ce respectable savant anglais, membre de la « Société royale de Londres » a fait ses recherches sur la *force psychique* et a écrit son livre avec une sincérité absolue. Tout homme sin-

cère qui travaille en vue du bien public a droit au respect des autres. Mais M. Crookes s'est laissé duper. Je lui offre, avec le même esprit de dévouement et la même bonne foi qu'il a apportés dans ses recherches, de m'adjoindre à lui pour recommencer une série d'expériences avec les plus malins spirites de son choix : je m'engage à subir publiquement la honte de la défaite, la honte de l'homme qui s'était flatté de faire une chose au-dessus de ses forces, si je ne tiens pas ma promesse ; cette promesse est que les Home actuels ne feront rien en ma présence, c'est-à-dire, aucun des tours extraordinaires que M. Crookes a rapportés dans son livre.

Je n'ai rien de plus à dire ici sur ce sujet.

Le lecteur est prié de ne pas perdre de vue qu'il est impossible d'arriver à l'explication des causes de la suggestion hypnotique sans passer par l'exposition des phénomènes psychophysiques et des lois psychiques ; nous faisons appel à sa bonne volonté pour qu'il lise avec attention l'exposition de ces lois et de ces phénomènes, qui sera faite un peu plus loin.

Deuxième partie

—

CHAPITRE UNIQUE

LA FAUSSE PSYCHOLOGIE DE L'INSTITUT, DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'UNIVERSITÉ

I

Avons-nous une Psychologie ? L'Etat, qui s'est octroyé le monopole du *Savoir*, qui a fait un plan d'études imposé autocratiquement au corps enseignant et aux individus, l'Etat, disons-nous, est-il en possession d'une *Science psychologique*, bien qu'il fasse enseigner quelque chose portant ce nom ? Assurément non.

On fait dans nos écoles des cours sur la Psychologie, en vertu du programme officiel *Ferry-Berthelot* ; mais ce programme est une pure fantaisie ; il ne contient rien de démontré ; c'est un amas de choses incohérentes ; il ne s'y trouve pas la moindre sanction prouvant le caractère de vérité des choses enseignées ; tout y

est décousu ; rien ne se relie à rien ; c'est un vrai pêle-mêle de notions bizarres ou panachées, les unes saugrenues et les autres absurdes, comme dans le *Traité élémentaire de philosophie* de M. Paul Janet. La conséquence en est que chacun (Anciens élèves et professeurs) a tort ou a raison vis-à-vis de chacun, suivant les effets du hasard ; il n'y a pas de critérium relativement aux croyances philosophiques, morales, psychologiques.

L'Etat français, qui s'est constitué le Directeur de l'enseignement et le Dispensateur des principes de la Psychologie, a établi un *programme officiel*, ainsi que nous l'avons dit il n'y a qu'un instant ; le temps et l'espace nous manquent ici pour faire la critique de ce document épais, touffu, baroque et *uberlicoquant*, comme disait Rabelais ; un jour viendra où nous pourrons faire cette critique. En attendant, notre devoir est de dire ici franchement que ce *programme officiel*, en ce qui concerne la Psychologie, est absurde ; il est absurde parce qu'il n'a pas le moindre rapport avec la nature des facultés psychiques de l'homme, facultés que ceux qui dirigent la chose publique et l'enseignement dans notre pays, ne connaissent ni ne veulent connaître.

La conséquence de cet illogisme, de cette antinomie ou antilogie, de cette choquante contradiction qui existe entre l'Etat ignorant la constitution de l'être psychique et dirigeant l'Instruction publique par ses *dogmes*, d'une part, et, d'autre part, les citoyens forcés de recevoir une pâtée morale et intellectuelle ne

convenant nullement à leur constitution psychique ; la conséquence de cette contradiction, disons-nous, est que les citoyens ne peuvent pas arriver à leur développement psychique normal, et contractent d'ailleurs toutes sortes d'infirmités d'esprit et de cœur. Cette anomalie empêche la formation de la Raison humaine chez les individus, et donne lieu à des actes de déraison qui deviennent de plus en plus nombreux ; de sorte que si nous ne nous arrêtons pas sur la pente de la *déraison* sur laquelle nous glissons, il est à craindre qu'il nous faille établir bientôt des Petites-Maisons assez grandes pour y loger la moitié de la population.

II

Nous venons de dire que nous glissons sur la pente de la *Déraison*. Ce qui se passe en politique et en Economie le prouve de reste ; mais comme les citoyens ne remarquent pas les phénomènes au milieu desquels ils vivent, donnons quelques exemples qui nous fassent comprendre.

1° Hugo a dit à nos Sénateurs : De deux sources de ténèbres vous avez fait jaillir la lumière. »

2° M. le duc de Broglie a dit que la philosophie est la cause de nos défaites de 1870.

3° Le célèbre P. Didon veut soumettre la raison et la science à la foi.

4° M. le Sénateur et pasteur de Pressensé, opportu-

niste et ferryiste enragé, a dit tout récemment que « Dieu avait eu soin lui-même de *limiter sa Toute-Puissance.* »

5° Quand un assassin de profession ne fait pas mourir sa victime sur le coup, nos magistrats attendent jusqu'à ce qu'ils sachent si le blessé mourra ou guérira pour mettre le criminel en jugement ; d'après leurs lumières, le bandit sera plus ou moins coupable suivant que l'art médical ou le hasard auront empêché la victime de mourir. On acquitte le coupable, ou on lui inflige une punition légère en cas de guérison.

6° Un écrivain russe a dit que l'homme civilisé succombe sous le poids de sa raison : il pensait peut-être, lorsqu'il a émis cette idée, qu'il y a des Bibliothèques qui contiennent des millions de volumes (notre Bibliothèque nationale en contient 2,078,000) remplis de phrases creuses ! Pesés au mètre cube, ces livres constitueraient un poids énorme : mais la raison est absente chez l'homme actuel ; elle ne l'écrase donc pas.

7° M. Cherbuliez a dit en 1884 que la pensée sommeille en France ; et M. Pailleron a dit en 1885, que nous ne produisons plus que des mots et plus d'idées : ce qui n'empèche pas notre Institut de trouver des hommes de génie pour remplacer les Immortels qui meurent et quittent leur Fauteuil. Des écrivains du jour comparent Labiche à Molière !!!

8° L'espionnage international est moralement condamné, mais pratiqué à outrance.

9° Un criminel est acquitté parce que, dit son avocat, il était fou au moment du crime !!.

10° Un journal daté du 5 septembre 1888, rapporte qu'un vagabond, traduit en police correctionnelle, a insulté grossièrement le président pour attraper cinq ans de prison, où l'on vit si confortablement.

11° Sous le règne de la Morale universelle Ferry-Berthelot la falsification des denrées devient non moins universelle ; et l'autorité est impuissante à la réprimer : ce qui fait dire au journal « l'Economiste français » que « notre civilisation a fait faillite. » Ce journal n'a pas tort : car les débitants de boissons demandent *le droit légal* de les mouiller, de les plâtrer, de les alcooliser, de les dénaturer *ad libitum.*

12° Une feuille qui s'était intitulée la *Libre-pensée*, a été condamnée dans la personne de ses imprimeurs et de ses rédacteurs. Nous ne pouvons penser que librement ; nous faisons tous de la libre-pensée comme M. Jourdain faisait de la prose. Y avait-il de la raison dans l'idée du nom donné au journal, y en avait-il dans le jugement ?

13° En décembre 1887, ou aux environs, le Conseil Supérieur de l'Instruction publique ordonna « que la *Philosophie morale* serait ajoutée au programme d'examen !! » Le « Figaro » du 20 novembre 1887 n'était-il pas fondé à dire que « le sentiment est plus fort que la raison ? »

14° Dans ces dernières années nos grands hommes demandent que l'on donne « l'instruction intégrale dans les écoles primaires !!! »

15° Pendant le mois de Juillet 1886, dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, on a parlé d'une mo-

mie qui avait conservé une physionomie « empreinte de sentiments et de pensées!! »

16° Un journal daté du 15 février 1886, rapporte que M. Floquet, président de la Chambre, avait décidé que les insultes que les députés se jettent les uns aux autres, ne seraient pas imprimées!

17° Le même journal, du 4 novembre 1887, a informé ses lecteurs qu'un artiste fait une statue pour personnifier la pensée!!! Et ce brave statuaire ignore ce qu'elle est! De plus, essayer de personnifier la pensée est une chose aussi impossible que saugrenue.

18° Le 12 mars 1886, j'ai lu dans un « fait divers » que dans une baraque de champ de foire un pauvre diable de *sauvage français* refusa tout à coup de manger de la viande crue : son estomac *refusait le service*. Pour ce fait et pour des milliers d'autres de ce genre sans doute, le « Figaro », supplément du 13 du même mois, a fait un article humoristique par lequel il essaie de faire comprendre que c'est l'homme qui devrait être placé dans une cage et montré au jardin des Plantes. Au moment où j'écris ces lignes un journal, daté du 18 septembre 1888, raconte qu'un homme a consenti à remplacer les poupées grotesques, dans les « jeux de massacre » que l'on voit aux fêtes foraines, et à rester exposé aux coups des joueurs toute la journée! Le soir il a la figure ensanglantée : mais il aime mieux subir ces outrages que de travailler.

19° L'Economiste français du 10 octobre 1885 contient une question posée par le regretté Arthur Mangin : « Les Beaux-Arts ne sont pas nécessaires à l'hu-

manité. » Quand on observe ce qui se passe dans notre société actuelle on comprend qu'une pareille thèse puisse être soutenue. Il y a même mieux que ce que pensait le pauvre Mangin : bientôt il n'y aura plus d'humanité ; il ne restera que des gorilles féroces comme des tigres.

C'est par centaines de milliers de faits de cette nature que nous pourrions continuer la liste de nos citations ! Ce sont les membres de notre Institut qui sapent le mieux le Sens-Commun : des preuves palpables et nombreuses en seront données dans l'étude qui sera publiée quelques mois après notre travail actuel.

Nous allons parler de cocasseries qui ont trait directement à la Psychologie et qui, d'elles-mêmes, prouvent que l'Etat et l'Université ne connaissent pas encore une seule loi de cette science.

III

1° Dans un seul numéro de la Revue philosophique, celui du mois d'octobre 1876, on lit :

« L'âme n'est que le corps, en tant qu'il se pense « lui-même. »

« Il n'y a pas d'être psychique. »

« L'homme, ou le moi, n'est qu'un sentiment. »

« La science prétendue, qui s'intitule psychologie, « repose sur une conception anti-scientifique — ; elle a

« fait son temps ; et l'on doit hardiment regarder ceux « qui se donnent aujourd'hui pour psychologues comme « incapables de philosopher sérieusement. » Ainsi parlent M. Th. Ribot et ses amis Dühring, Herzen et autres mangeurs de feu matérialistes allemands.

2° « On établit l'unité de l'âme par l'indivisibilité de la pensée. » ??? C'est le grave Dictionnaire des sciences qui s'exprime ainsi.

3° M. de Malarce a dit en 1883 que l'Economie fait triompher la pensée. » ???

4° Dans de nombreux articles de la Revue philosophique, des écrivains ont fait de grands efforts pour prouver que la logique contient les lois et la forme de la pensée. Cela est aussi baroque que si l'on disait que, pour inventer le pied de l'homme, le Créateur est allé prier un cordonnier de lui prêter un soulier, et que c'est dans ce soulier qu'il a coulé le pied d'Adam.

5° En décembre 1873, M. Caro parlant de l'*Hérédité* de M. Th. Ribot, dit « qu'il avoue ne pas savoir comment la non-pensée arrive à la pensée. » ?? Nous avons déjà rapporté cette *câlinoderie* dans cette étude ; mais elle a de nouveau sa place dans ce chapitre.

6° M. Richet a dit (Revue des Deux-Mondes, 15 février 1883) que « loin de diminuer l'homme on le grandit en le comparant aux bêtes. » Un journal daté du 22 mars 1885, rapporte ces paroles d'un de nos savants : « Le génie est une névrose. » Le journal et le savant ont oublié de nous dire si nos frères supérieurs les chats y sont sujets.

7° M. Th. Ribot, qui nie l'âme, le psyché, le moi, et

conséquemment les facultés, parle dans la Revue « des facultés psychiques des vers de terre. » Il nous parle aussi des « maladies de la personnalité »; et il ne croit ni à la personnalité humaine, qui est *le moi*, ni à ses facultés : il ne croit qu'aux *petits moi* dont le nombre est inconnu !

8° M. Th. Ribot, simpiternellement, (il a dit assez d'absurdités pour que son nom vive autant que l'animalité) est un des plus fervents partisans de l'idée qu'il n'y a ni crimes ni criminels, mais des malades et des maladies ; il pousse l'insanité jusqu'à conseiller la destruction des infirmes parmi nous, *hommes-animaux;* il répand la théorie de l'irresponsabilité. Dans sa Revue, néanmoins, on introduit les thèses : De la criminalité chez les aliénés ; De la responsabilité morale dans les rêves. Il y a une sorte de logique dans les vues de Monsieur le psychologue Ribot ; puisque son but est de détruire la criminalité et la responsabilité chez l'homme sain de corps et d'esprit, la démence conseille de les rétablir chez les animaux, chez les aliénés et chez l'homme endormi; il était logique aussi que le Gouvernement choisît cet illustre psychologue pour lui donner au Collège de France la Chaire de Psychologie comparée : nous sommes dans Insaniapolis.

6° On est allé dans l'absurde, jusqu'à dire que le suicide a un siège dans le cerveau !!

10° La contradiction qui existe entre l'ignorance des lois psychiques de la part de ceux qui dirigent l'Instruction publique d'un côté, et, d'autre part, les effets produits par l'application du *Programme officiel* Ferry-Berthelot, a créé un état de choses alarmant pour l'a-

venir de la jeunesse dans notre pays : cet état de choses a soulevé la question du surmenage intellectuel. De ce surmenage, tous nos corps savants s'occupent presque avec autant d'ardeur que nos politiciens qui sont alternativement ministres de l'Instruction publique ; tous ont entassé des idées plus ou moins baroques sur cette importante question. Nous avons plus haut mentionné le fait que MM. Caro et Ribot s'étaient demandé comment la non-pensée pouvait arriver à la pensée, ce qui est la même chose que de demander comment la non-Lune pouvait arriver à la Lune : la réponse n'est pas encore arrivée à la Chaire occupée par M. Th. Ribot. Le problème du *surmenage* est dans le même état ; parmi ceux qui s'en occupent, il y en a qui ne savent pas ce qu'est le surmenage ; d'autres nient qu'il existe ; une troisième catégorie reconnaît son existence mais n'en connaît ni la cause ni le remède ; il y en a enfin qui proposent forces remèdes pour guérir le mal dont ils ignorent les causes.

11° Les détenteurs du pouvoir non-seulement ignorent les lois psychiques, mais ils veulent les ignorer ; à cet égard rien n'est changé depuis l'antiquité. Diodore dit que dans la vieille Egypte « toute découverte était interdite comme sacrilège. » Eschyle, dans son « Promethée enchaîné » nous dit par la bouche de Vulcain, parlant à Promethée, avant de le clouer : « Tu as gratifié les mortels d'honneurs auxquels ils n'avaient aucun droit ; voilà les fruits que t'a valus ton amour pour eux. Aussi resteras-tu sur cet affreux rocher ; car le cœur de Jupiter est inexorable. » Les accusa-

teurs de Socrate, Anytus et Mélitus, lui « reprochaient de sonder les mystères de la nature. » La Sorbonne a brûlé les livres de Descartes. Le 10 septembre 1563, Charles IX, par Lettres patentes, « fit défense à tou- « tes personnes, de publier ou imprimer aucune com- « position sans permission dudit seigneur roi, sous « peine d'être pendus et étranglés. » A Madagascar il est défendu de rien inventer sans la permission du roi [1]. En France, de 1876 à 1888, défense de penser sans la permission de l'Institut, sous peine d'être sourdement calomnié, et d'être soumis à la conspiration du silence.

12° La science, par tous les moyens et tous les instruments perfectionnés dont elle dispose, ne pouvait pas conduire l'homme à la découverte des lois psychiques. Les vaines spéculations de la vaine métaphysique ne le pouvaient pas davantage. Un nombre bien restreint d'écrivains ont eu l'idée ou le sentiment de cette impossibilité. Voici quelques exemples qui sont tombés sous notre observation.

M. Faye a dit : « Il y a neuf méthodes pour mesurer la « distance de la Terre au Soleil, et pas une pour me- « surer ce qui se passe dans le cerveau. » Je mesure et démontre clairement ce qui se passe dans le cerveau ; mais ce savant n'en veut pas convenir, parce que l'Institut en a ordonné ainsi ; est-ce que la Papauté n'a pas ordonné à Galilée de dire que la Terre ne tourne pas autour du Soleil ?

[1] Revue des Deux Mondes du 1er juillet 1883, p. 197, 198.

M. Ferdinand Delaunay parlant d'un livre de M. Louis Benloew, a dit ceci : « La connaissance de « soi étant la plus difficile de toutes, l'homme, dont le « génie a essayé avec succès de *jauger* les cieux, ne « s'est pas encore assez replié sur lui-même pour dé- « couvrir la formule qui rendra compte de sa force pro- « pre intime [1]. » Lisez : les lois psychiques.

N'y a-t-il pas de quoi rester confondu quand à côté de cela on lit que M. Vulpian, fin décembre 1886, a dit que Flourens (le père : pas ses fils) « a tout découvert en psychologie. » !!!!

C'est que pour découvrir il fallait entrer dans l'homme et observer ce qui ce passait chez lui quand il était « sain de corps et d'esprit. » Cela n'était pas facile assurément, puisque non-seulement nos philosophes ne l'ont pas fait, mais ceux d'entre eux dont les noms suivent ont assuré que : l'homme ne pouvait pas se voir penser, et que l'Observation intérieure était impossible.

Dans le premier chapitre de mon *Histoire de la Psychologie,* j'ai cité les noms de Voltaire, de W. F. A. Zimmermann, de M. Jac. Moleschott, de M. Martial Delpit, de M. Lévèque, de M. Sappey, de St. Réné Taillandier, de M. Paul Janet, de Proudhon, de Condillac, d'Holbach, comme ceux d'écrivains qui ont affirmé que *l'observation intérieure* est impossible. Nous pouvons en faire connaître d'autres.

M. de Candolle (Histoire des sciences et des Savants,

[1] Officiel du 22 juin 1883.

p. 456) dit que « depuis Platon jusqu'à nos jours on n'a pas inventé le moindre appareil pour observer les phénomènes intellectuels. » Ce savant, comme tous les autres, pense que des appareils de physique, tels par exemple que ceux qu'invente M. Mary pour mesurer la vitesse de la marche, pouvaient seuls, rendre compte du mécanisme de la pensée : c'est un curieuse idée.

M. Th. H. Huxley « De la place de l'homme dans la nature, p. 246 » traite de « futiles » les tentatives faites en vue de découvrir les facultés psychiques ; il n'y a pas d'observation intérieure possible.

M. Albert Réville (Revue des Deux-Mondes, 15 mars 1875) dit ceci : « L'évidence de l'évolution ne détruit « pas le fait que nous sommes incapables de passer lo- « giquement de l'homme *objet* à l'homme *sujet*, du « système nerveux et de ses modifications aux phéno- « mènes parallèles de la sensation et de la pensée. On « dirait que notre intelligence manque de la faculté « qui lui serait nécessaire pour saisir la connexion en- « tre les deux ordres de faits. » Notre être psychique ne manque pas de la faculté de saisir cette connexion ; mais comme M. Réville est théologien par ses études et par sa profession, le fatras théologique a troublé chez lui la faculté en question.

M. du Bois-Raymond (Revue philosophique, janvier 1878) se range comme suit à l'idée de Voltaire : « C'est l'instinct, le pressentiment de la méthode criti- « que chez Voltaire qui lui a rendu le personnage « sympathique ; c'est elle qui lui a fait marquer avec « tant de netteté le double « inconnaissable » où nul

« effort ne pourra atteindre, à savoir l'essence de la pensée. »

La Revue philosophique qui, pendant ses premières années, avait tantôt nié, tantôt ridiculisé l'Observation intérieure, imprime ceci dans son numéro du mois d'Août 1880 : « Il ne saurait être utile à la science du « moi, où les savants se plaisent à introduire leurs « procédés et leurs manières techniques de voir, de re- « placer la question sur sa véritable base, l'Observa- « toire intérieure. » Cette Revue, dans son numéro du mois d'Octobre 1876, avait dit « que l'Observation in- « térieure, à elle seule, est impuissante. » La même Revue avait dit aussi, numéro de mars 1878 ; « Observer « est en tout sujet une chose très difficile ; mais pour « le psychologue, c'est vraiment une entreprise de « géants. Le naturaliste, le physicien, le chimiste iso- « lent leur objet, le mettent sur une table, le regar- « dent sous toutes les faces, etc. ; mais le psychologue « surprend à peine un geste, un sourire, une émotion, « phénomènes liés à une longue chaîne d'autres faits « qui se produisent avant, pendant et après le fait ob- « servé. » J'ai fait cette citation dans le but de faire remarquer au lecteur que cette sorte d'observation est superficielle. Comme tous les psychologues c'est par celle-là que j'ai commencé ; mais elle ne m'a conduit à la découverte d'aucune loi ; ce n'est pas en observant des signes extérieurs, gestes, sourires, mouvements de joie, de plaisir, de douleur, etc., que l'on pouvait arriver à saisir les lois qui vont être énumérées à la fin de cette étude. Il fallait *l'Observation intérieure*, il fallait,

se regarder en dedans et voir le moi agissant, pour découvrir le caractère et les limites des phénomènes relatifs à l'Impression, à la Sensation et à mes trois *Tangentes*.

IV

Pour n'avoir ni pu ni su, ni peut-être voulu s'adonner sérieusement à l'Observation intérieure, nombre de savants ou d'écrivains, comme nous l'avons vu plus haut, ont préféré en nier la possibilité ; d'autres voyant que les vrais lois psychiques restaient dans le mystère en dépit du faux travail des grands métaphysiciens, en ont conclu qu'elles n'existent pas, et ont affirmé hardiment, sans aucune preuve, « que la pensée est une pure sécrétion du cerveau. » Indépendamment de la légion d'écrivains tels que Littré, *e tutti quanti*, qui ont fait cette affirmation, la Revue des Deux-Mondes la contient dans son N° du 15 mars 1873, p. 277-281 ; la Revue philosophique, mars 1884, p. 334, parle d'un livre qui se termine par la conclusion « que l'âme est une fonction du cerveau. »

V

Un des grands phénomènes psychologiques, (qui appartient à la psychophysique, partie mixte) méconnu et

inconnu, est la Sensation. Tous les écrivains, jusqu'au moment où j'écris ces lignes, l'ont confondu avec l'Impression. Le lecteur verra plus loin que ces deux grands phénomènes généraux diffèrent essentiellement de nature, puisque l'Impression est produite exclusivement par le système nerveux, tandis que la Sensation s'accomplit en dehors de l'action de ce système nerveux. Il en résulte que chaque écrivain conçoit la Sensation à sa manière.

J. F. W. Herschell (Philosophie naturelle) à donné sur la Sensation l'opinion suivante : « La cause de la « Sensation doit être regardée comme beaucoup plus « obscure que celle du mouvement. Elle le doit d'autant « plus que nous n'en avons aucune connaissance in- « time. »

La Revue philosophique a parlé de la Sensation dans la plupart de ses numéros ; mais les nombreux écrivains qui y ont traité ce sujet ont toujours eu en vue l'impression. Ainsi tout ce qui est appelé, *loi Fechner, loi Weber*, *lois de Wündt,* « fonctions mentales de l'écorce cérébrale », « couche corticale siège de l'intelligence », « localisations sensorielles dans l'écorce cérébrale » etc., etc., toutes ces choses sont basées sur des données *à priori* ; aucune d'elles n'est prouvée scientifiquement, c'est-à-dire démontrée ; la fin de notre présent travail en sera la preuve.

Une chose sur la Sensation vaut la peine d'être citée. M. Roberto Ardigo a publié un livre *(La psicologia come scienza positiva)* dont la Revue philosophique a rendu compte dans son numéro de mai 1877. Ce psy-

chologue est matérialiste ; il nage dans les eaux de Schopenhauer, de Littré, etc. Il dit « que tout phénomène psychique a dans quelque phénomène physiologique son corrélatif inséparable. » Voici le piquant du livre: M. Ardigo dit quelque part: « Donnez-moi les Sensations et la loi d'association : je vous expliquerai tous les phénomènes de la vie psychique. » Ce psychologue-matérialiste n'est pas difficile ; mais pour la lui donner c'est-à-dire pour la découvrir, il a fallu chercher sans parti pris, philosophiquement ; ceux qui, comme M. Ardigo, ont travaillé dans le but de fortifier la théorie matérialiste, n'ont rien découvert parce qu'ils s'étaient volontairement placés sur le terrain aride des préjugés, de ce qu'on appelle faussement : *idées préconçues.*

C'est sous l'empire de ces idées préconçues que les membres de l'Institut disent et écrivent que les « passions sont des parties intégrantes de l'âme ; que l'imagination est une faculté, et que c'est celle qui crée tout ; que M. Funck-Brentano se flatte d'avoir découvert les premiers principes de la pensée, M. Frémy son hémiorganisme et M. Berthelot son ferment soluble ; que Broca et tous ses disciples ont cru avoir trouvé la localisation de la parole, ou du langage articulé, dans la matière blanche des circonvolutions appartenant aux lobes antérieurs » : choses qui non seulement ne sont pas, mais qui ne sauraient être. L'appareil qui transforme la pensée en paroles se trouve à la base de l'encéphale, dans les parties où il y a des nerfs ; il ne saurait se trouver dans l'appareil psychophysique dé

pourvu de nerfs et composé de : la glande pinéale, la voûte à trois piliers, le corps calleux, la cloison transparente, les corps striés, la matière blanche ou médullaire, et la matière grise ou cellulaire qui se trouve au pourtour de la matière blanche. Il en sera un jour du dada des localisations ce qu'il en a été de la théorie du phlogistique de Becher et de Stahl. En regardant plus près de nous, nous voyons un fait plus étonnant que la disparition de la théorie du phlogistique. Le professeur Brown-Séquard a fait à l'Académie des Sciences (Séances des 17 octobre et 7 novembre 1887) une communication par laquelle il détruit absolument une théorie *basée sur un fait anatomique*, la théorie de l'entrecroisement. Quand il y a une vingtaine d'années j'étudiais l'anatomie et la physiologie, le fait de l'entrecroisement, la *décussation*, comme on l'appelait alors, était enseignée par tous les professeurs ; les nerfs, disait-on, s'entrecroisent dans le bulbe ; et je pensais que les anatomistes avaient vu, au moyen du microscope, les nerfs formant un X dans le bulbe pour passer de gauche à droite et réciproquement : d'après la dite et récente communication de l'illustre professeur, il n'en était rien, paraît-il. Ici on pouvait voir, examiner, vérifier la chose, ce qui n'a pas empêché soit l'erreur, soit la contradiction actuelle ; tandis que dans la théorie de la *localisation* (pas plus que dans celle du phlogistique) on n'a jamais rien vu directement, et bien plus, j'affirme de la façon la plus absolue que l'on ne verra jamais rien.

Il en est de même de ce que nos savants ont dit sur

les grandes questions du rêve, de la pensée, de l'Intelligence, de la Raison, de la Folie, etc. ; nos hommes du jour sont des spécialistes qui ne voient jamais qu'un des côtés de la synthèse philosophique, et qui n'écrivent que des monographies telles que : la Morale de ceci ou de cela, *La pensée* (de Lélut), *l'Intelligence* (de M. Taine) *l'Hérédité* (de M. Th. Ribot) etc., etc., ma bibliothèque est remplie de ces sortes d'écrits. La Raison a été ou niée ou accordée aux animaux, ou ridiculisée, ou baffouée, ou bien outragée comme, par exemple, quand M. Taine l'a traitée de *chiffon tombé par hasard*. Hé bien ! la Raison se fera entendre quand même.

Bien malgré moi je suis resté étranger aux arts industriels ; à l'occasion, je suis saisi d'admiration devant certains de leurs chefs-d'œuvre. En 1878, à l'Exposition, je m'arrêtai devant une machine appelée la *Raboteuse* qui, avec un poinçon, entaillait une gueuse comme un fromage de Gruyère, et qui faisait des copeaux en fer comme les machines à raboter en font en bois. Je contemplai longtemps cette image de la force ; et, dans mes souvenirs, je la vois fonctionnant de temps en temps [1] Dans l'ordre psychique la Raison, niée ou baffouée, va néanmoins jouer le rôle que la susdite *Raboteuse* joue avec le fer. C'est avec la Raison que je travaille les éléments psychiques, et que j'ai enlevé les loupes, les goîtres, les verrues et toutes

[1] J'ai lu en 1887 qu'une machine en usage dans nos constructions navales, le *Tour universel*, est bien supérieure en puis sance à la *Raboteuse*.

les vilaines excroissances qui recouvrent l'âme de nos Immortels, ou du moins d'un nombre trop considérable d'entre eux. On verra dans notre prochaine étude si la Raison contient autant de force psychique que la *Raboteuse* contient de puissance physique. C'est en dehors de la Raison qu'ont lieu les discussions oiseuses et les expériences sur les têtes de décapités, ainsi que sur une foule d'autres questions analogues.

Pourquoi tant de travail inutile dans notre société actuelle ; pourquoi tant de problèmes insolubles sont-ils posés chaque jour ; pourquoi les vraies lois de la Psychologie sont-elles rejetées comme Satan, dit-on, rejetait l'eau bénite? Il y a pour cela deux raisons. La première est que nos savants de l'Institut et de l'Enseignement disent ouvertement qu'ils veulent maintenir mordicus les idées fausses qu'ils ont émises, lors même qu'ils en reconnaissent la fausseté. La seconde est que toutes les doctrines des matérialistes, chères à l'Institut et à l'Université, reposent sur une immense équivoque : les auteurs ou les préconisateurs de ces doctrines appellent *Psychologie* l'ensemble des fonctions du système nerveux, et ils appellent *phénomènes psychiques* ce qu'ils devraient nommer : *phénomènes nerveux ou neuriques*. Ils ont tous voulu ce gigantesque malentendu, dans le but de détruire la vraie psychologie, ou d'embrouiller la *question psychique* de telle façon que personne ne puisse jamais s'y reconnaître : telle est la raison pour laquelle dix mille savants, plus ou moins, travaillant dans le vide et sans relâche à la recherche des vraies causes de la vraie *suggestion criminelle,*

n'ont rien pu trouver. Abordons maintenant la question de la psychologie qui, dans ce cas spécial, deviendra une question transitoire devant nous conduire à l'explication de la cause de la suggestion hypnotique.

Troisième Partie

LA PSYCHOLOGIE D'APRÈS MON TRAITÉ

—

CHAPITRE I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Je me suis imposé une tâche qui n'est pas facile ; ce labeur consiste à mener le lecteur, en ligne droite sur la voie de la Psychologie, depuis l'αλφα jusqu'à l'ωμεγα, en le mettant à même de tout voir, de tout comprendre et de tout vérifier par lui-même et sur lui-même, au fur et à mesure qu'il avancera dans sa marche ; en d'autres termes, le but que je me propose, dans ce chapitre et dans le suivant, est d'expliquer les lois psychiques depuis les plus rudimentaires jusqu'à celles qui nous feront voir clairement les causes de la suggestion. Je me rappelle, heureusement, ces paroles de Virgile : *Labor improbus omnia vincit*. Un travail opiniâtre vient à bout de tout.

La nécessité me force d'être absolument succinct. Mon *Traité* donne les lois et les explique ; mon ouvrage intitulé : *Les sentiments, les Passions et la Folie,* les fait connaître un peu sommairement ; mon travail actuel sera un sommaire du sommaire et ne contiendra que l'indication des lois et des phénomènes de la façon la plus brève possible. Tout objet qui ne se rapportera pas directement à mon sujet, sera indiqué en note.

Un tollé s'est élevé contre moi parce que j'ai écrit dans mon *Traîté* que les lois psychiques n'étaient pas encore connues. Dans l'intérêt du lecteur je crois qu'il est de mon devoir d'affirmer ici de nouveau que ces lois sont maintenant connues, mais systématiquement *méconnues ou désavouées :* leur énumération va suivre immédiatement l'explication que je viens de donner.

Le contenu des chapitres II à XVI est le fruit de mes travaux originaux ; il est nouveau obsolument.

CHAPITRE II

LA SENSIBILITÉ

La sensibilité est un des grands phénomènes de la vie humaine et animale ; au fond, on peut dire qu'elle est une propriété du système nerveux. Les parties qui sont privées de nerfs sont insensibles à l'action des choses extérieures et ne nous font pas éprouver de douleur lors même qu'on les pique ou qu'on les coupe.

CHAPITRE III

L'IMPRESSION, PHÉNOMÈNE EXCLUSIVEMENT NERVEUX

L'Impression est un effet produit sur notre appareil nerveux par une cause extérieure pour ce qui concerne nos Cinq Sens physiques, et par une cause intérieure pour ce qui concerne nos organes internes.

L'Impression est un phénomène d'un caractère exclusivement nerveux.

Quand un de nos sens est affecté, une Impression se produit ; cette Impression est portée toujours, par un nerf, ou par une partie quelconque de l'appareil nerveux, dans les *Couches optiques*.

Les Couches optiques, composées d'une couche de matière cellulaire d'une épaisseur de trois ou quatre millimètres, reçoivent tous les nerfs, isolément ou par faisceaux, qui, de tous les points possibles de l'organisme, ont à porter à ce *récepteur* les impressions qu'ils ont reçues et qu'ils ont pour fonction de transmettre.

Les *Couches optiques* sont donc le point terminus où viennent aboutir tous les nerfs qui ont à coopérer au phénomène de l'Impression.

L'acte de l'Impression est terminé dès qu'elle arrive dans la cellule chargée de la recevoir.

Il circule dans les nerfs un agent que personne n'a jamais pu voir par les observations microscopiques, et auquel on a donné le nom *de fluide nerveux*. Plusieurs physiologistes ont mesuré la vitesse de sa circulation, et ont reconnu qu'elle est de 18 à 20 mètres par seconde.

CHAPITRE IV

LA SENSATION, PHÉNOMÈNE PSYCHOPHYSIQUE

Nous voici arrivé à la troisième étape ; la première nous a montré la sensibilité, et la deuxième nous a fait voir le phénomène de l'Impression.

Quand l'Impression (qui est une sorte de dépèche dont l'agent est neurique au lieu d'être électrique) est arrivée dans les Couches optiques, un phénomène d'un autre ordre commence, c'est la Sensation. Qu'est la Sensation, et comment se fait-elle ?

La Sensation est une opération merveilleuse qui se fait par la coopération de quatre pièces internes du cerveau : la Glande pinéale, la Voûte à trois piliers, la Cloison transparente et le Corps calleux ; j'ai trouvé que ces quatre pièces seulement coopèrent à l'acte de la Sensation, et constituent à elles seules le *Sensorium*. Le *Sensorium* n'est pas, comme le disent les livres d'anatomie et les dictionnaires, le centre commun de

toutes les sensations, ce qui ne veut rien dire : c'est lui qui les produit ou les effectue.

Au moment où une Impression arrive dans les Couches optiques, la Glande pinéale en est avertie. Cette Glande (qui est le seul organe unique) est placée sur la ligne médiane ; elle a des courroies ou pédoncules, qui, de sa partie antérieure, partent pour se mettre en communication avec les faisceaux postérieurs de la moëlle épinière, avec le centre olfactif et avec les fibres optiques ; par ces courroies elle est informée de toutes les impressions produites.

La Glande pinéale a deux autres pédoncules de chaque côté qui, aplatis sur la partie supérieure des Couches optiques, vont s'insérer dans la Voûte à trois piliers.

Les quatre pièces qui composent le *Sensorium* ne contiennent pas de cellules nerveuses ; les Corps striés, la matière blanche et la matière grise ou cellulaire des hémisphères n'en contiennent pas non plus ; ces sept organes internes du cerveau sont insensibles ; s'ils sont coupés ou perforés, il n'en résulte pas de douleur.

Revenons maintenant au point de départ.

Une impression est arrivée ; la Glande pinéale en a été avertie par ses pédoncules. Immédiatement après la Glande en communique l'effet aux autres pièces du Sensorium : et la Sensation a lieu.

La *Sensation* est une empreinte d'une nature inconnue (vulgairement appelée image) qui est prise dans l'appareil du Sensorium surtout dans la Cloison transparente ; cette empreinte est envoyée, dès qu'elle est

prise, dans une cellule de la matière corticale ou cellulaire, par un des faisceaux de fibres qui partent du Corps calleux et qui constituent la matière blanche ou médullaire des hémisphères. L'agent où le fluide au moyen duquel l'empreinte est prise n'étant pas de nature nerveuse, est forcément de nature psychique ; et la Sensation est une opération psychophysique puisqu'elle se fait dans un appareil physique.

L'empreinte, prise en double, à chaque Sensation, est envoyée dans une cellule, et dans chaque hémisphère la nuit suivante, (ou pendant l'une des nuits suivantes) elle revient par une des fibres rouges dans les Corps striés ; comme les Corps striés sont en rapport direct avec le Sensorium par l'intermédiaire de la Voûte, l'esprit est averti plus ou moins sérieusement du retour de cette empreinte dans le Sensorium. Ce mouvement des empreintes donnant lieu à de merveilleux et importants phénomènes dont nous allons parler un peu plus loin, je leur ai donné pour cette raison le nom *d'empreintes-vivantes*.

Deux « empreintes-vivantes » sont prises à chaque sensation ; le cerveau est double quant à la question du phénomène de la Sensation ; les deux hémisphères ont chacun sa fonction, comme chaque œil et chaque oreille ont les leurs ; et chaque hémisphère pourrait agir seul comme agit l'œil d'un borgne.

Dans mon livre : *Les Sentiments, les Passions et la Folie,* j'avais dit, à la troisième Conférence, page 82 : « Comment se fait la Sensation ? A cette demande il « sera à jamais impossible de faire une réponse pré-

« cise ; car, *onc n'a vu, oncques ne verra* s'accomplir
« l'opération appelée Sensation, les quatre pièces du
« *Sensorium* se trouvant au centre du cerveau, si on
« les découvre, le sujet opéré, homme ou bête, passera
« de vie à trépas, ou entrera dans un tel trouble vital
« que les fonctions du Sensorium seront certainement
« détruites. De plus et en tous cas les microscopes les
« les plus grossissants ne pourraient pas nous faire
« voir la dîte opération ; car si le fluide nerveux reste
« invisible, *à fortiori* le fluide psychique doit-il rester
« impénétrable à l'œil de l'homme ainsi qu'à ses ins-
« truments. »

Quand j'écrivais ces lignes en octobre 1884, j'étais loin de me douter que mes prévisions seraient réalisées sitôt après. La Revue philosophique du mois de mars 1885, p. 350, parle de quatre cas de tumeur du Corps calleux qui ont donné les résultats suivants : « hémiplégie, perte de la mémoire et de l'intelligence aboutissant à la stupidité, difficulté extrême de la parole ou aphasie, état de somnolence, coma se terminant par la mort. »

Les impressions causées par les actes habituels fréquemment répétés, tels que les coups de marteau, de pioche ou de bèche, donnés par des hommes qui travaillent du matin au soir, sont des impressions fugitives ou mort-nées qui s'arrêtent dans les Couches optiques, qui ne donnent pas lieu à des sensations et qui conséquemment s'effacent rapidement. Il n'en sera pas de même si un homme s'écrase le doigt d'un coup de marteau : il en résultera, dans ce cas, une sensation profonde.

Nous prions le lecteur qui n'aurait pas l'avantage de connaître l'anatomie, de relire ce que nous venons de dire sur la sensation : il lui suffira de se rappeler qu'une *empreinte-vivante* en résulte, et qu'elle se transporte, de la cellule qui l'a reçue, dans les Corps striés, pour comprendre ce qui va suivre. Je connaissais toutes les lois psychiques et tous les grands phénomènes avant de connaître l'anatomie ; il n'en résultait pour moi que l'inconvénient de ne pouvoir les expliquer clairement : c'est pourquoi j'ai étudié l'anatomie.

CHAPITRE V

NOTIONS SUR LES TROIS AUTRES GRANDS PHÉNOMÈNES SPÉCIAUX PSYCHOPHYSIQUES, DONT QUICONQUE PEUT SUR SOI VÉRIFIER L'EXISTENCE, ET QUI FERONT L'OBJET DES TROIS CHAPITRES SUIVANTS.

Nous avons expliqué ce que sont les grands phénomènes psychophysiques de la Sensibilité, de l'Impression et de la Sensation. Nous allons parler de trois autres phénomènes importants que j'ai appelés : les *trois tangentes* ou mes *trois* tangentes, pour m'en faciliter l'explication, et pour aider le lecteur à se les rappeler facilement. Voici les trois faits qui vont être expliqués séparément un peu plus loin :

1° Nous avons souvent des sensations de source psychique.

2° Il y a en nous un mouvement appelé : *Jet-Spontané.*

3° Nous rêvons toujours en dormant.

Le lecteur pourra s'observer et reconnaître chez lui l'existence de ces trois ordres de phénomènes psycho-physiques. Une fois pour toutes nous dirons que ces trois phénomènes, de même que ceux de l'Impression et de la Sensation, s'accomplissent d'eux-mêmes, sans que l'intention, ni la volonté, ni aucune autre faculté mentale ait à s'en occuper. Les phénomènes purement physiologiques de la circulation, des sécrétions, de la respiration, etc., s'accomplissent également d'eux-mêmes comme les précédents, et mieux pendant le sommeil que pendant l'état de veille.

CHAPITRE VI

SENSATIONS DE SOURCE EXCLUSIVEMENT PSYCHIQUE

Le grand dicton d'Aristote, qui a passé par les Scholastiques, et qui est encore enseigné dans les cours de philosophie : *nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu* (il n'y a rien dans l'intellect qui n'y soit entré par la porte des sens) est absolument faux : rien n'est plus facile que de se convaincre de ce fait ; j'ai indiqué dans mon *Traité* et dans mes *Cinq Conférences* les moyens d'en reconnaître l'exactitude.

Tous les jours les hommes (ceux surtout qui s'adonnent aux travaux intellectuels) se donnent ou créent chez eux des sensations de source purement psychique. Quand un homme au lit, pendant la nuit, pense, compare, réfléchit et combine un plan d'affaires, un plan de campagne ou d'opérations, un plan d'architecture ou de peinture, un plan pour suivre un procès, pour inventer une machine ; en un mot quand un homme

dans cette condition s'abstrait dans sa pensée, au lieu de dormir, pour chercher la solution d'un problème ou d'un projet d'invention ou de découverte, et qu'aucun de ses cinq sens ni de ses organes internes n'envoie des impressions dans ses Couches optiques, cet homme, disons-nous, éprouve des Sensations de source purement psychique ; la cause toute psychique va directement dans le *Sensorium* sans passer par le système nerveux. Rien n'est plus facile que de vérifier ce fait : toute belle conbinaison purement mentale qu'un homme a réalisée, avant de s'endormir, en faisant travailler activement ses facultés intellectuelles, et qu'en se levant le matin, il met sur le papier par des mots, ou par des lignes ou par des couleurs, ou par des chiffres, ou par des X X, ou par des figures, cette combinaison, disons-nous, a donné lieu à une sensation à laquelle les agents physiques et le monde extérieur sont restés étrangers. C'est par un travail analogue que j'ai découvert les lois psychiques ; ces lois ne pouvaient pas affecter mes sens physiques, comme le veut le dicton en latin cité plus haut ; c'est par l'Observation intérieure que j'ai découvert les grands phénomènes psychiques que je suis en train d'expliquer. Des milliers de personnes qui, depuis vingt-six ans, m'ont entendu soit dans mes conversations, soit dans mes Conférences, ou qui ont lu mes livres, ont reconnu chez elles l'existence de cet important phénomène : c'est une chose connue, reconnue, démontrée, approuvée. Je me crois dispensé d'insister plus longuement.

CHAPITRE VII

LE JET SPONTANÉ

Si, en marchant à mes côtés, le lecteur s'est bien assimilé les idées contenues dans les phénomènes de l'Impression, de la Sensation en général, et de la Sensation d'ordre purement psychique, il va comprendre de suite ce qu'est le Jet-Spontané.

Tout homme qui voudra s'observer reconnaîtra que quoi qu'il fasse, qu'il écrive, parle, lise, marche, pioche, peigne, bêche, rase, lime, scie ou rabote, il point dans son esprit, bon gré ou malgré lui, des espèces d'idées ou de pensées qu'il peut plus ou moins efficacement mettre de côté ou surmonter, mais qu'il ne peut pas empêcher de naître. D'habitude, ces pensées, vagues ou étranges, passent ou ont l'air de passer devant notre esprit, comme les nuages passent au ciel, sans frapper notre attention ; mais parfois elles ont le pouvoir de s'imposer, de nous distraire de nos travaux intellec-

tuels et de tourner à l'état d'obsession. Quelle est la cause de ce phénomène?

Les *empreintes-vivantes,* avons-nous dit plus haut, résultats des sensations, sont envoyées dans les cellules de la matière grise par les fibres de la matière blanche. Pourquoi sont-elles envoyées dans ces cellules? Pour s'y conserver. Or, ces « empreintes vivantes » éprouvées ou créées dans la journée, vont de la cellule aux Corps striés, par les fibres rouges, pendant le sommeil de la nuit suivante, si la vie est normale, ou pendant les nuits suivantes, c'est-à-dire un peu plus tard, si le sujet a été malade ou privé de sommeil. Quand ce voyage se fait pendant la nuit, il nous fait rêver : et il est la cause unique de nos rêves à l'état de santé. Quand le mouvement a lieu pendant l'état de veille, il cause les distractions dont nous venons de parler.

Le mouvement de ces « empreintes-vivantes » est perpétuel, comme celui de la circulation du sang. J'ai donné à ce qui point ainsi perpétuellement dans notre esprit, les noms *d'images d'objets*, de *reflets de choses* et de *lueurs de pensée*, parce qu'il est rare que cela se produise sous formes d'idées nettes. J'ai cru devoir donner à la circulation perpétuelle des *empreintes* le nom de *Jet-Spontané*, parce que c'est bien un jet continu et spontané qui existe dans notre esprit et qui fait arriver en retour, dans les Corps striés, et perceptibles dans le *Sensorium,* ces *reflets de choses* et ces *lueurs de pensée.*

Les *empreintes-vivantes* sont portées dans les cellules chacune par une fibre. Mais il n'y a pas de fibre unique

allant du Corps calleux aux cellules, ni de celles-ci aux Corps striés. Les fibres font toutes partie de faisceaux. Chaque faisceau sert pour une catégorie d'*empreintes*. Les catégories sont encore inconnues. On les distinguera peu à peu, *après l'acceptation des lois psychiques*. Ainsi il y a un faisceau de fibres pour l'eau : et toutes les sensations que peuvent nous faire éprouver l'Océan, les mers, les fleuves, les rivières, les torrents, les ruisseaux, les fontaines, les citernes, les puits, les réservoirs, les lacs, les étangs, les marais, les flots, la pluie, la grêle, la neige, les inondations, les bouteilles, les verres, les carafes, etc. etc. sont envoyées par les fibres différentes d'un seul faisceau dans la même cellule ; ce qui fait le vague, le confus, l'indéterminé des *empreintes* en retour, c'est qu'elles ont été accumulées dans la même cellule pour chaque catégorie. D'un autre côté ce qui cause de temps en temps le retour d'anciennes empreintes, est qu'une nouvelle sensation éprouvée dans une catégorie rappelle les anciennes et se mélange avec elles. Si, par exemple, un homme naviguant sur la mer des Indes a vu un matelot anglais tomber dans l'eau, et que vingt ans plus tard il voit un Français tomber dans la Seine, il rêvera la nuit suivante qu'il a vu un homme tomber dans l'eau : mais ce sera peut-être le Français qui tombera dans la mer des Indes ou dans la Tamise, ou l'Anglais qui sera tombé d'un pont dans la Seine.

Ce sont ces faits qui, sentis seulement mais non compris, ont donné lieu à ce qu'on appelle dans la Psychologie officielle ou matérialiste : « *la grande loi de l'association des idées*. »

Les principales catégories de Sensations pourraient être indiquées, telles que : le vètement, le logement, la nourriture, le commerce, l'enseignement, la maladie, la religion, les voyages, les sciences, les luttes ou batailles ou choses militaires, les lois, le droit et les procès, etc. etc. C'est un travail qui se fera après coup, quand on aura vécu pendant un certain temps dans l'application des lois psychiques. En ce moment nous sommes encore dans l'aveuglement créé par les dogmes et les préjugés.

L'assimilation des choses psychiques acquises se fait par les fonctions du *Jet-Spontané* comme l'assimilation des substances nutritives se fait par la circulation du sang.

Le *Jet-Spontané* explique bien des phénomènes psychiques, et joue un grand rôle dans la psychophysique. Un grand savant m'a dit qu'il donnerait bien toutes ses nombreuses découvertes pour avoir à son actif la seule découverte du *Jet-Spontané*. J'ai dit le nom de ce savant dans une pièce déposée chez le *notaire Ducloux*.

CHAPITRE VIII

NOUS RÊVONS TOUJOURS EN DORMANT

Si le lecteur a bien compris le mouvement des « Empreintes-vivantes » et les fonctions perpétuelles du *Jet-Spontané*, deux phénomènes expliqués dans la Section précédente, il comprendra de lui-même que nous rêvons toujours en dormant et que nous ne pouvons pas ne pas rêver. J'ai indiqué dans mon *Traité* et dans mes *Cinq Conférences*, les différents moyens par lesquels tout homme peut s'assurer qu'il n'y a pas de sommeil sans rêves.

Chaque fois que vous vous réveillez le matin, si vous vous habituez à reprendre de suite possession de la direction de votre pensée et que vous plongiez immédiatement vos esprits en arrière dans le sommeil que vous venez de quitter, vous arriverez au bout de quelques semaines à vous apercevoir qu'un rêve a été interrompu en même temps que votre sommeil : toujours.

Si, lorsque, pendant les chaleurs surtout, vous vous sentez fatigué, alourdi et tombant dans la somnolence, vous voulez lutter contre le sommeil qui s'approche et dont vous sentez le besoin, faites un effort énergique de la volonté pour reprendre possession absolue de votre esprit, au moment où vos paupières sont déjà à demi-closes : vous passerez ainsi d'un demi-sommeil à l'état de veille ; et vous vous apercevrez que, *toujours*, un rêve commençait en même temps que vous tombiez dans le sommeil, même dans la première et la plus légère phase de votre engourdissement.

Puisque les fonctions du *Jet-Spontané* ne s'arrêtent pas plus que la circulation du sang, et que ce que nous voyons dans nos rêves est le produit des dites fonctions, il est impossible que nous ne rêvions pas en dormant.

Le sommeil normal est un phénomène physiologique. Le sommeil nous est indispensable. La privation prolongée de sommeil fait que nous nous endormons en causant, en marchant, en travaillant. Nous tombons dans le sommeil ordinaire par l'effet du repos et de l'occlusion des paupières. Le sang abandonne en partie le cerveau et les quatre membres en passant de l'état de veille au sommeil, pour se porter en plus grande abondance dans les viscères thoraciques et abdominaux dont il active les fonctions pendant le sommeil.

Pendant l'état de sommeil normal, les quatre membres, ainsi que tous les muscles soumis à l'action de la

volonté, et qui concourent au travail ou aux exercices du corps humain, sont en repos ; les facultés mentales se reposent absolument comme les muscles et les membres. Il ne peut pas se faire de travail par les facultés de l'esprit humain pendant le sommeil régulier de l'homme en état de santé.

Donc toutes les visions de nos rêves ne sont que le produit exclusif du *Jet-Spontané ;* nos facultés intellectuelles en repos absolu n'y prennent aucune part.

Pendant le sommeil notre sensibilité est conservée bien qu'affaiblie ; le mouvement d'un camarade de lit nous réveille ; un tic-tac, un ronfleur, un frôlement, une barbe de plume promenée (jeu des enfants taquins) sur la figure d'un dormeur lui fait lever la main et souvent le réveille.

Le cauchemar, sommeil troublé ou anormal, est produit par quatre causes expliquées dans mes ouvrages précités. Le Jet-Spontané agit dans le cauchemar ; mais au lieu d'apporter dans les Corps striés des *empreintes-vivantes* ordinaires, il n'y apporte que les « empreintes » relatives aux Sensations funestes, douloureuses, pénibles ou tragiques que nous avons éprouvées, ou que nous avons simplement lues, ou vues, ou entendues comme ayant été subies par d'autres.

Pendant le délire causé par une fièvre, par une congestion cérébrale, l'afflux de sang active les fonctions du Jet-Spontané et donne lieu à des scènes dont les témoins sont effrayés.

Dans tous ces cas de sommeil, de cauchemar et de

délire, l'esprit de l'homme reste étranger à ce qui se dit par les fonctions du Jet-Spontané.

Le lecteur aura à revenir sur les explications des trois tangentes, données dans les Sections VI, VII et VIII, ainsi que sur les deux Sections relatives à l'Impression et à la Sensation, pour bien comprendre les causes de la *Suggestion.*

En expliquant les grands phénomènes psychophysiques qui précèdent (et qui s'accomplissent sans la participation de notre intellect, absolument comme les fonctions de la circulation et de la respiration), nous avons parlé des fonctions de tous les organes internes non nerveux du cerveau. Ces organes sont : la Glande pinéale, la Voûte à trois piliers, le *Septum lucidum,* le Corps calleux, les Corps striés, la matière grise ou cellulaire et la matière médullaire des hémisphères. Comme ces organes n'ont pas de nerfs, aucun d'eux ne concourt directement au mécanisme de la transmission de la pensée *par la parole.*

La théorie « des localisations » qui place le siège de la parole dans un des lobes de l'hémisphère gauche, tombera un jour toute seule parce que l'on cessera d'en parler comme on a cessé un jour de crier : *Ohé Lambert !* Les mouvements obtenus par la faradisation appliquée sur certaines circonvolutions ne prouvent rien quant aux fonctions des parties faradisées.

J'ai déjà écrit que c'est dans les organes doués de nerfs, situés à la base du cerveau dans ce que l'on appelle : l'Isthme de l'encéphale, que se trouvent les nerfs concourant au mécanisme de la parole. Si l'on fait des

recherches sérieuses dans les tubercules quadrijumeaux ; dans la Protubérance annulaire ; dans la Moëlle allongée et les différents pédoncules qu'elle contient ; et surtout dans les Bandelettes de Reil en suivant les fibres qu'elles contiennent et leur entre-croisement, etc. ; si l'on cherche là attentivement, on arrivera peut-être à découvrir les nerfs qui servent au mécanisme de la parole. Ceci est l'affaire de la physiologie, non celle de la psychologie.

Les organes psycho physiques du cerveau étant dépourvus de fibres musculaires et de nerfs, sont entretenus, nourris ou *ensérosés* par les fonctions de l'arachnoïde ; cette membrane leur donne le liquide appelé céphalo-rachidien dont ils ont besoin. Il est probable que, pendant le sommeil, une partie du sang qui quitte le cerveau est remplacée par une augmentation de liquide céphalo-rachidien ; ce liquide doit faire dans le cerveau, pendant le sommeil, le travail de réparation que le sang opère dans les autres organes.

CHAPITRE IX

CE QU'EST LA PENSÉE

Tout ce que nous avons dit dans les Sections précédentes de ce chapitre ne se rapporte pas à la pensée ; la pensée n'y a aucune part.

La pensée n'est pas un organe spécial de l'esprit ; elle n'a pas de siège ou d'organe dans le cerveau.

La pensée est un travail des facultés de l'âme, et surtout de celles de l'intelligence. C'est un travail effectif produit par l'activité mentale : c'est une intellection, mais c'est davantage.

La pensée étant une opération intérieure de nos facultés est toujours libre : le mot de *libre-pensée* est vide de sens.

Le résultat de l'action de penser est une pensée ; elle peut être grande, profonde, sublime ou peut avoir les

qualités contraires ; il y a le bousillage dans le travail intellectuel comme dans le travail manuel.

Quand les pensées ont été semées ou répandues dans l'atmosphère psychique, elles prennent le nom d'idées.

CHAPITRE X

CE QU'EST L'IDÉE

Nous venons de dire, en deux mots, juste ci-dessus, ce qu'est l'idée. La pensée est une chose intime qui est la propriété de l'individu ; quand elle a été jetée aux quatre vents et qu'elle a germé ou que les ailes lui sont venues, elle est transformée en idée et devient la propriété de l'humanité.

Il y a toutes sortes d'idées bonnes ou mauvaises ; à cet égard, je réfère le lecteur à mon *Traité*.

CHAPITRE XI

CE QUE SONT LES SENS DE L'AME

Nous avons dit plus haut que la pensée est un travail des facultés de l'âme ; il est indispensable de les connaître.

L'âme possède cinq Sens, que nous allons énumérer un peu plus loin. Ces cinq sens, relativement à leur nombre et à leurs attributs, sont adéquats à nos besoins et adéquats au monde idéal, scientifique et surhumain au milieu duquel nous sommes destinés à vivre et à nous développer.

Les cinq Sens sont :

L'Intelligence.

La Conscience.

La Sympathie.

La Théodicée.

La Dignité.

Si on fait un travail d'analyse on verra que le cadre

de ces cinq Sens embrasse tous les besoins généraux de l'homme. L'Intelligence suffit pour étudier et apprendre toutes les choses que nous avons besoin de savoir. La Conscience, par les devoirs qu'elle comporte, suffit pour régler l'importante question du tien et du mien. La Sympathie règle nos rapports d'affection avec tous nos semblables. La Théodicée règle les aspirations de l'âme à l'égard du surhumain et de l'Intelligence Suprême qui dirige les choses de notre Globe. La Dignité nous indique ce que l'homme doit être en vertu de sa haute destinée.

Réciproquement, si on fait un travail de synthèse, comme je ne cesse de le faire depuis 25 ans, on verra que tout acte considéré isolément peut se rattacher à l'un des cinq Sens.

La Raison représente l'harmonie de l'action ou de l'activité de tous les Sens ; la Raison est l'âme elle-même agissant sur les Sens et les contrôlant les uns par les autres.

Les Sens se divisent en facultés. Faute de place nous n'indiquerons ici que les facultés du Sens intellectuel : La Mémoire, la Volition, l'Observation, la Comparaison, la Réflexion, la Conception. Ces facultés se font sentir et se développent chronologiquement dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Aucun Sens ni aucune Faculté ne sont représentés dans le cerveau par des organes : on a beau dire le contraire, jamais l'analyse microscopique ne découvrira dans le cerveau le siège matériel de la réflexion, de la volition, de la comparaison, de la conception, etc.

CHAPITRE XII

CE QUE SONT LES SENTIMENTS

Les Sentiments ne sont pas des facultés. Pour nous faire comprendre nous dirons que le Sentiment peut être considéré comme l'atmosphère de l'âme ; et que ce que nous appelons les Sentiments sont les propriétés de cette atmosphère les mieux connues jusqu'à ce jour.

L'âme travaille avec ses facultés ; elle subit les sentiments, les éprouve ou ne les éprouve pas suivant les circonstances.

Les Sentiments (les bons) ont presque tous *leurs contraires* : on peut, par une éducation bien comprise, développer les bons et supprimer les mauvais.

La gratitude et l'ingratitude,

La générosité et l'égoïsme,

L'estime et le mépris,

L'admiration et le dédain,

La confiance et la défiance,
Le courage et la peur,
La joie et la tristesse,
L'espérance et la crainte,
La quiétude et l'inquiétude,
La modestie et la hardiesse, etc., etc., sont des sentiments exprimés avec leurs contraires.

Le Désir n'a pas de contraire à moins qu'on ne veuille lui donner le *Spleen*.

Les artistes, les femmes et les poètes aiment à se baigner ou à vivre dans l'atmosphère sentimentale ; on est là-dedans comme dans un ballon non dirigeable ou comme dans un bateau sans rames, ni voiles, ni vapeur ; on y est comme sur un hamac, et on s'y laisse bercer au gré des vents.

CHAPITRE XIII

CE QUE SONT LES PASSIONS

Les Passions sont des sentiments mauvais que l'on a laissé se développer jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à l'état chancreux, ou cancéreux, ou gangréneux. Les psychologues d'imagination qui ont confondu les sentiments avec les passions, et qui ont dit que les Passions étaient des parties intégrantes de l'âme, ont fait un tort immense (peut-être irréparable) à l'humanité.

Les Passions constituent la Pathologie de l'âme. Cette pathologie n'est pas écrite ; mais j'ai ramassé les éléments nécessaires à sa constitution ; j'ai annoté des centaines de milliers de faits qu'il n'y a qu'à mettre en ordre et à publier ; un choix est à faire parmi ces éléments, car on pourrait en remplir vingt *in-quarto*.

La Colère, l'Envie, la Jalousie, la Haine, la Vengeance, l'Ambition, l'Orgueil, la Vanité, l'Egoïsme, etc., sont des plaies d'une nature gangréneuse ou can-

céreuse qui rongent l'âme des nations civilisées ou chrétiennes, et qui peuvent nous conduire psychiquement à l'état de certains lépreux historiques ou légendaires.

Si les lois psychiques étaient rejetées par la société comme elles le sont par notre Institut (lois qui pourraient guérir les plaies des *mauvaises passions*), l'humanité arriverait bientôt au point où il faudrait appliquer le fer rouge sur ces plaies : mais quel *fer*, et qui l'appliquerait ?

Les Passions dites mauvaises, énumérées juste ci-dessus, n'existent pas chez les âmes saines ; les gen d'élite ne les éprouvent pas.

CHAPITRE XIV

CE QU'EST LA VÉSANIE

Un fait dont je suis témoin me confond. On a écrit de nombreux ouvrages sur la Folie ; tous ceux qui les ont écrits ont indiqué les causes de l'aliénation mentale, les troubles moraux et intellectuels qui en résultaient, et les moyens thérapeutiques qu'il fallait y appliquer. Et il n'est venu à l'idée d'aucun de ces écrivains que pour parler avec compétence du trouble mental, il était nécessaire de connaître l'état mental normal ; ou, en d'autres termes, que pour parler de la perte de la Raison, il fallait la connaître et l'avoir définie. Ici encore on s'est mis dans le cas « *du poids du lapin mort.* »

Je recommande aux lecteurs qui s'intéressent à cette importante question, la lecture de ma *Cinquième Conférence* [1]. J'y ai indiqué les causes multiples qui con-

[1] Jules Michelet éditeur, 15, quai des Grands-Augustins.

duisent à la perte de la Raison, les causes et les effets du délire. Les Passions contribuent fréquemment à mettre l'homme en état de Vésanie. J'y ai indiqué également la corrélation qui existe pour chaque stade de la folie, entre l'état mental de l'aliéné et l'état des pièces psychophysiques du cerveau. Et, après avoir parlé d'expériences à faire, je dis au lecteur : « Alors, mais « seulement alors, les anatomistes et les aliénistes pour- « ront connaître exactement les phénomènes anatomi- « ques et pathologiques relatifs à la vésaniogénie et à la « vésaniothérapie. Alors, enfin, la vésaniothérapie « pourra se joindre à la psychiatrie, et ces deux scien- « ces réunies pourront travailler de concert à fonder la « vraie prophylaxie de la Vésanie. »

Les neuf dixièmes au moins de ceux qui tombent en vésanie y tombent pour n'avoir pas cultivé tous leurs sens psychiques et n'avoir pas développé leur Raison. Le nombre des aliénés s'accroît dans une proportion alarmante. Les abus de toutes sortes et l'usage de toutes les *mauvaises Passions* en sont les causes. Les lois psychiques seront-elles appliquées à temps pour arrêter les progrès de ce fléau social ?

Quatrième Partie

EXPLICATION DU PHÉNOMÈNE DE LA SUGGESTION

—

CHAPITRE I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Chacun sait maintenant que l'Hypnotisme est un sommeil artificiel obtenu par différents moyens.

Nul n'a encore prouvé que des relations nécessaires ou absolues de cause existent entre l'hystérie et l'hypnotisme ; mais les études hypnotiques faites par les médecins et les Professeurs dans les salles de la Salpêtrière, ont montré qu'il existe des rapports accidentels entre ces deux choses, parce que lesdites études ont porté presque exclusivement sur des sujets hystériques.

Notre manque de place nous oblige à mettre de côté la question de l'hystérie pour ne parler exclusivement que de l'hypnotisme.

L'hypnotisme a conduit à la suggestion *simple et primitive* des anciens magnétiseurs, puis à la suggestion contenant en elle l'ordre d'un acte criminel. Ce fait, effroyable dans les conséquences qu'il peut avoir, a donné à un nombre considérable de savants l'idée d'expliquer la cause de l'étrange phénomène, et d'indiquer le remède pouvant ou devant guérir le mal.

On ne pouvait manquer, en premier lieu, de rencontrer le loquace M. Paul Janet qui, dans quatre articles publiés dans la « Revue politique et littéraire » le 26 juillet, les 2, 9 et 16 août 1884, a indiqué les moyens d'hypnotiser ; mais qui a en même temps dit des centaines de grosses sottises relatives à la suggestion, sottises qui ont rempli d'erreurs l'esprit de ses lecteurs. S'il en était besoin je les énumérerais où et quand il pourrait plaire soit à M. Janet soit à ses lecteurs. Pour ce qui concerne M. Janet je suis convaincu qu'il me croira sur parole.

Après M. Paul Janet, un autre chevalier du brouillard ne pouvait oublier d'apporter son grain de sel dans la cuisine hypnotique. M. Ernest Naville, associé étranger de l'Académie des science morales et politiques, a naturellement expliqué la cause de la suggestion par une hypothèse ; mais ce qu'il y a de vraiment drôle dans ce cas particulier, c'est qu'il a voulu expliquer une hypothèse par une autre hypothèse. Il a dit qu'un cerveau pouvait exercer une action sur un autre cerveau ; première hypothèse (et fausse en soi) ; il a dit ensuite que les organismes étant plongés dans le milieu de l'éther (corps hypothétique), les ondulations de ce

fluide pouvaient causer les suggestions. Combien de temps faut-il pour trouver des solutions de cette nature ? On peut les trouver en état de somnolence. Cette belle communication a été faite à la séance du 14 août de ladite Académie.

L'espace nous manquant pour faire des critiques, nous les réserverons pour d'autres circonstances si les écrivains qui s'occupent de la question rejettent en bloc, et sans discussion, la solution que nous allons donner.

L'Hypnotisme est donc un sommeil artificiel provoqué, suivant Braid qui en est l'inventeur, ou « amené « par la concentration fixe et abstraite de l'œil mental et « visuel, sur un objet, qui n'est pas par lui-même d'une « nature excitante. » Braid l'appelle sommeil nerveux. Il dit que tout le monde peut être hypnotisé, et que chacun peut s'hypnotiser, en regardant fixement un objet pendant un certain temps, deux à cinq minutes. Voici comment il explique l'effet de la fixité du regard : « Le « regard fixe et prolongé paralyse les centres nerveux « dans les yeux et leurs dépendances, et détruisent « l'équilibre du système nerveux. — Je suis convaincu que « les phénomènes sont uniquement provoqués par une « impression faite sur les centres nerveux. » Braid a dit de plus que le consentement du sujet était nécessaire pour l'endormir ; et que le fluide imaginé par les magnétiseurs n'existait pas et n'était pas nécessaire pour endormir le sujet.

Le magnétisme classique (mesmerisme, somnambulisme) avait un autre procédé pour endormir ; il faisait

des *passes* avec les mains et jetait, disait-il, un fluide qui plongeait le sujet dans le sommeil somnambulique ; ce sujet voyait ou ne voyait pas, était lucide ou ne l'était pas. Les magnétiseurs employaient aussi la pression des pouces et la fixité réciproque du regard avec leur sujet.

Puisqu'avec le système de Braid le sujet peut lui-même se plonger dans ce sommeil artificiel ou spécial sans le concours d'aucun agent extérieur, on pourrait l'appeler l'auto-hypnotisme. Le sommeil obtenu par les *passes* des magnétiseurs continuerait à s'appeler sommeil magnétique. Notre observation n'a pas d'autre but que celui de faire bien comprendre au lecteur qu'il y a deux moyens de mettre les hommes dans le sommeil spécial en question, et qu'en dépit de ces deux moyens les résultats sont les mêmes, quant à l'obtention des faits et des actes de suggestion.

Nous devons ici, faute de place, mettre de côté la question de l'ancien magnétisme et ne parler que de l'hypnotisme de Braid.

C'est la théorie de Braid (La Neurypnologie, ou Traité du sommeil nerveux, ou L'Hypnotisme) qui a été reprise par le Professeur Charcot, et qui est maintenant appliquée, modifiée ou non, dans les expériences faites par les professeurs et les médecins hypnotiseurs.

Les savants qui s'occupent de la question n'étant pas encore parvenus à la connaissance des causes des phénomènes qu'ils provoquent dans leurs expériences, ont laissé une erreur s'établir et grandir sur leur chemin, erreur qui obscurcit leur voie ; ils emploient indiffé-

remment, l'un pour l'autre, les mots de suggestion et d'hypnotisation. Il est nécessaire de distinguer pour arriver à découvrir la cause des phénomènes de suggestion.

Il y a la première chose qui est *l'hypnotisation*, la mise en état de sommeil hypnotique, que le sujet s'y mette lui-même ou qu'il y soit mis par un autre.

Il y a ensuite la seconde chose qui est la *Suggestion*, c'est-à-dire la communication d'idées suggérées au sujet (sous formes d'ordres) pendant qu'il est en état d'hypnotisation.

CHAPITRE II

L'ÉTAT D'HYPNOTISATION

1° Puisqu'il est si facile d'hypnotiser ou de s'hypnotiser, l'acte lui-même d'endormir ou de s'endormir, si bien connu maintenant, n'a pas d'importance dans l'objet de nos recherches. Mais il n'en est pas de même du changement d'état physiologique et psychologique que cet acte produit chez *l'opéré.*

Ce changement d'état, c'est-à-dire *l'état d'hypnotisation* que les Professeurs font voir tous les jours dans leurs cours de clinique, et les conférenciers aussi bien que les Professeurs, n'a pas encore été compris exactement ; et c'est en partie parce qu'on ne l'a pas compris que l'on n'a pas trouvé les causes de la suggestion.

J'ai lu attentivement les auteurs que j'ai cités plus haut ; j'ai analysé chaque phrase de l'énorme volume de M. le Dr Paul Richer ; j'ai pu ainsi me persuader de l'exactitude du fait que j'ai entendu affirmer par un

Conférencier : « Nous répétons tous les jours la même chose ; nous endormons un sujet ; et, suivant les conditions physiologiques, mentales et pathologiques dans lesquleles ce sujet peut se trouver, nous obtenons plus ou moins d'effets au point de vue du clownisme, de la contracture et de la suggestion. Mais là s'arrête notre pouvoir. Les causes mystérieuses qui produisent ces phénomènes sont pour nous un secret qu'il nous est impossible de pénétrer. » Ce Conférencier était plus sincère que les écrivains qui s'occupent de la question ; presque tous ceux-ci cherchent à expliquer, croient expliquer, ou promettent d'expliquer bientôt les causes de l'étrange phénomène de la suggestion : promesses vaines, je l'ai dit plus haut, parce que ces Messieurs se sont entêtés à nier le *vrai psychique*, et qu'ils cherchent la solution du problème par les moyens exclusifs que leur offrent la physiologie et la pathologie.

M. le Dr Paul Richer a pris 800 pages, grand in-octavo, pour nous raconter les trois phases classiques de M. le Professeur Charcot sur l'hypnotisme (la Léthargie, la Catalepsie et le Somnambulisme), et pour nous expliquer et nous faire voir les poses érotiques des hystériques de la Salpêtrière ; mais il n'a pas fait avancer d'un iota la solution du problème de la suggestion.

2° Le sommeil nerveux, dit *sommeil hypnotique*, ne ressemble pas au sommeil naturel.

Le sommeil nerveux obtenu par les moyens dont on se sert, cause un retrait du fluide nerveux de la périphérie : de là l'anesthésie et l'analgésie du sujet. Les hypnotiseurs ont eu le sentiment plus ou moins vague

du fait ; M. Paul Richer en a parlé dans 70 de ses pages que je suis prêt à lui indiquer s'il le désire. Mais ce qu'ils n'ont pas compris, c'est que les sens physiques qui sont en rapport direct avec le monde extérieur, tels que ceux de l'ouïe et de la vue, sont anesthésiés aussi bien que le *tact périphérique.*

3° M. Charcot en appliquant le *braidisme* exclusivement (ou à peu près) sur des hystériques pendant une quinzaine d'années pour chercher la solution du problème de la suggestion, a commis une erreur analogue à celle de M. Frémy pour son *hémiorganisme* et à celle de M. Berthelot pour son *ferment soluble* ; M. Charcot, comme ses deux savants confrères, a eu une fausse idée (idée préconçue) en commençant ses recherches : cette idée était de trouver la solution d'un problème *psychique pur* par les seules ressources de la physiologie. Hé bien ! le célèbre Professeur de la Salpétrière s'est trompé, même physiologiquement : sa division classique des trois phases est une chose inexacte scientifiquement. Il n'y a pas de règles relativement aux phases par lesquelles peut passer un sujet hypnotisé. L'état léthargique, l'état cataleptique et l'état somnambulique peuvent varier chez chaque individu, peuvent même ne pas se voir. De même ses quatre périodes : *l'épileptoïde*, celle du *clownisme*, celle des *attitudes passionnelles* et celle du *délire*, peuvent se voir ou ne pas se voir.

Voici l'explication physiologique de la variété de ces phénomènes.

Le fluide nerveux abandonne les nerfs capillaires

dans une mesure assez grande pour détruire la sensibilité chez l'opéré; ce fluide se retire des nerfs capillaires qui tiennent ouverte la porte des sens, comme il se retire des nerfs de la périphérie ; et la vue et l'ouïe sont des sens qui sont anesthésiées aussi bien que le tact.

La quantité de fluide nerveux qui abandonne les nerfs capillaires est-elle assez grande pour que la circulation du sang soit modifiée ? En d'autres termes, l'énergie des nerfs vaso-moteurs serait-elle assez diminuée pour que les fonctions des veines capillaires fussent amoindries et pour que moins de sang artériel fût versé dans les veines? C'est une question à étudier. En attendant il serait prudent de considérer comme dangereuse la prolongation de l'état hypnotique au-delà d'un certain nombre de minutes.

La retraite du fluide nerveux vers les centres et l'anesthésiement des sens physiques, provoquent chez l'opéré des troubles nerveux et musculaires qui doivent varier d'un sujet à l'autre, suivant sa constitution, suivant son état de santé ou de maladie, suivant son état mental, ses habitudes etc. Ce sont ces troubles, cet ébranlement nerveux, ce changement si important, qui donnent lieu à ces effets variés et toujours étonnants qui ont reçu les noms de léthargie, de catalepsie et de somnambulisme d'une part, ou d'autre part, de période épileptoïde, de période de clownisme, de période d'attitudes passionnelles et de période de délire. Quand la période complète du passage de l'état de veille à celui de sommeil hypnotique est terminée « passage marqué par des troubles plus ou moins vagues », le

sujet tombe dans le vrai état d'hypnotisation. Si on laisse alors l'opéré livré à lui-même il devra se trouver dans un calme plus profond qu'on ne l'est d'habitude dans le sommeil naturel.

Quand nous voulons tomber dans le sommeil naturel et habituel, nous nous couchons, nous fermons les yeux, nous mettons fin au travail physique et intellectuel, et nous nous abstenons de tout mouvement. Une quantité inconnue de sang quitte le cerveau, et plus ou moins rapidement nous nous endormons. Il y a des savants qui estiment à 40 ou à 50 0/0 la quantité de sang qui abandonne le cerveau avant notre chute en sommeil normal. Pendant ce sommeil naturel les facultés actives du corps et de l'âme sont en repos ; mais nos sens ne sont pas anesthésiés ; le moindre effet de contact, le moindre petit choc, le moindre bruit nous réveille ; si quelqu'un nous parle nous nous réveillons, et nous reprenons de suite possession pleine de notre esprit. Tout cela prouve que nous ne sommes pas anesthésiés ; l'acuité de nos sens est un peu émoussée parce qu'il y a moins de sang dans nos quatre membres et dans les vaisseaux sanguins de la périphérie, et que, conséquement, les nerfs vaso-moteurs sont moins tendus. Il va de soi que le sommeil est profond à tous les degrés, et que nous ne parlons ici que de la moyenne des constitutions humaines à l'état de santé.

Notons donc bien ce fait ou, plutôt, ces deux faits, car ils sont de la plus haute importance : Le sommeil naturel est dû à un retrait du sang du cerveau ; et le sommeil hypnotique est dû au retrait du fluide

nerveux des sens extérieurs et de la périphérie.

La conséquence forcée des faits ci-dessus est l'anesthésie complète des sens physiques pendant le sommeil artificiel *neurique*, ou *braidiste*, ou *hypnotique*. Nous verrons un peu plus loin ce qui a fait croire et dire à M. Charcot, dans sa célèbre communication de 1882 à l'Académie des sciences, que certains sens, la *vision* et *l'audition*, par exemple, conservent leur activité.

CHAPITRE III

EXPLICATION DU PHÉNOMÈNE DE LA SUGGESTION

I

Nous devons simplifier pour être compris.

Il n'y a dans l'hypnotisation, selon Braid, ni phases ni périodes ; il n'y en a pas plus 3 que 9, ni 9 que 3 ou 18. Il y a dans la chute de l'opéré en hypnotisme, par l'effet du retrait du fluide nerveux, des effets multiples qui varient et doivent varier d'un individu à l'autre. Oublions ces phases et ces périodes qui ne sont que des effets inéluctables et transitoires, et voyons l'état dans lequel se trouve le sujet pendant le vrai sommeil neurique.

Arrivé ici, il faut nous rappeler ce qui a été dit relativement à l'Impression, à la Sensation, au *Jet-Spontané,* aux Rêves et à la Sensation de source exclusivement psychique ; car, c'est par les données de ces

cinq grands phénomènes psychophysiques que nous arriverons à l'explication de la cause de la suggestion.

Voilà l'opéré dans le sommeil de Braid. Si le sujet n'est pas dans un état pathologique, s'il n'est atteint ni d'hystérie ni de névrose et qu'il soit abandonné à lui-même, il aura l'air d'un individu profondément endormi, ne parlera ni ne bougera, et restera ainsi jusqu'à ce que le fluide nerveux vienne reprendre son cours ou ses fonctions dans les nerfs capillaires.

II

Jusqu'à ce moment on n'a guère mis les humains en hypnotisme que pour les faire parler, et *voir ce que l'on pourrait lèur faire dire*[1]. On les a fait parler beaucoup, surtout à la Salpêtrière; on les y a même tellement fait parler que l'on y a créé un océan de phrases où la faculté d'observation des expérimentateurs louvoie sans boussole. Les 800 pages remplies de faits d'expériences dans le livre de M. Paul Richer ne prouvent

[1] Il n'y a d'exceptions à faire que pour quelques cas où des malades ont été hypnotisés dans un but de thérapeutique.

Je profite de la circonstance pour dire que je fais toutes mes réserves au sujet de l'application de l'hypnotisme à la *psychiatrie*, à l'*éducation des idiots* et à la question judiciaire ou médico-légale. Dès maintenant j'incline à croire que le braidisme appliqué, dans des conditions qui sont encore à déterminer, peut être favorable à la guérison de certaines névroses.

rien quant aux causes de la suggestion ; au lieu de 800 pages on pourrait en remplir 800 mille avec des faits de ce genre : mais la solution du problème en serait reculée au lieu d'en être avancée.

III

Voyez bien ces différences :

Le fait de *l'hypnotisation* ou de mise en sommeil s'adresse au système nerveux ; et la *suggestion* s'adresse à l'âme.

On se rappelle ou l'on peut se rappeler les rêves du sommeil naturel ; l'hypnotisé ne peut pas se rappeler les choses qu'on lui a dites ou suggérées pendant son sommeil artificiel.

IV

Voici la clef du mystère : ce que l'on dit ou suggère à l'être humain hypnotisé ne passe pas par la filière de l'Impression puisque les nerfs capillaires de la périphérie et des sens extérieurs ne fontionnent plus, le fluide ayant cessé de circuler.

Puisque ce qui est dit ou suggéré à l'opéré ne peut pas donner lieu au phénomène de l'Impression, il ne peut pas davantage causer une Sensation.

Puisque, de plus, et en outre, ce qui est dit ou suggéré à l'hypnotisé ne donne lieu ni à l'Impression ni à la Sensation, il n'est pas assimilé ; il ne donne pas lieu à la formation d'une *empreinte-vivante* comme ce qui a été l'objet d'une Sensation ; il n'est pas envoyé dans les cellules, ni renvoyé dans les Corps striés ; il n'est pas lié aux faits analogues qui forment une catégorie et passent par un faisceau de fibres partant d'une cellule ou y aboutissant ; il ne reviendra pas dans les rêves ; il reste isolé, n'est lié à rien, ne tient à aucun des organes psychophysiques ; il devra sortir de lui-même au temps assigné, si l'époque fixée ne dépasse pas la durée maximum, encore inconnue, pendant laquelle la suggestion d'un acte à accomplir peut conserver l'énergie nécessaire à son exécution.

D'après les exemples cités dans les écrits des expérimentateurs, la durée fixée entre le moment de la suggestion et celui de l'accomplissement de l'acte, durée inconnue absolumment du sujet, se trouve toujours exacte. Si on dit à un hypnotisé : « Dans trente-sept jours (ce sera le 23 novembre) vous achèterez une livre de marrons glacés, et vous les porterez à trois heures après-midi à Madame X*** ; cela lui fera plaisir », il n'aura ni sentiment ni pensée de la chose pendant l'intervalle des trente-sept jours ; mais le moment venu il ira acheter les marrons et les portera à la personne indiquée sans réfléchir que l'acte porte en soi quelque chose de ridicule. Ce fait prouve qu'il y a pour nous une *inconnue* qui est *la notion exacte de la durée,* mais que cette *notion* existe dans le monde psychique.

Les hommes ne peuvent mesurer la durée que par des points de repère : ces repères sont inutiles dans le monde des idées ou ultra-matériel.

V

La suggestion d'un acte à accomplir, criminel ou non, est une *idée*, une *chose psychique,* qui arrive directement à l'âme de l'hypnotisé, sans passer par les différentes opérations psychophysiques et sans qu'elle puisse s'assimiler. De là le phénomène étrange du sujet qui a reçu *l'idée, l'ordre* (c'est toujours une idée) d'accomplir un acte criminel quatre ou huit semaines plus tard ; qui pendant cet intervalle ne peut ni rêver ni penser à cet ordre reçu ; et qui, le jour venu et l'heure arrivée, va, comme poussé par une force latente mais irrésistible, exécuter l'ordre si criminel qu'en puisse être le caractère. Puis le fait accompli, c'est-à-dire *l'idée* sortie de l'âme, il n'en reste pas la moindre trace ; tout tombe dans un oubli absolu : l'idée suggérée et l'acte accompli. Le sujet ne peut pas plus se rappeler l'acte accompli qu'il ne pouvait rêver ou penser à l'idée suggérée pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre le moment où l'ordre a été donné et celui où il a été exécuté. Et cela est logique : car l'âme était en état de sommeil (toutes les facultés mentales en repos) au moment où l'idée

lui a été communiquée ; il n'y a eu ni assimilation psychophysique ni assimilation phychique.

M. Paul Richer, page 755, rapporte ces paroles de M. Féré : « Ces faits montrent que l'hypnotique peut « devenir un instrument de crime d'une effroyable pré- « cision et d'autant plus terrible que, immédiatement « après l'accomplisement de l'acte, tout est oublié : l'im- « pulsion, le sommeil et celui qui l'a provoqué. L'hyp- « notique est donc bien dans ces cas le *sujet* de l'expé- « rimentateur, et sa responsabilité morale est nulle. »

MM. Binet et Féré ont parlé de ce fait dans leurs pages 216 à 220, sans l'expliquer ; mais ils en ont tiré une conséquence illogique relativement au libre arbitre, puisqu'ils ont établi une comparaison boiteuse entre un acte suggéré en état d'hypnotisation et un acte accompli en pleine raison par un homme éveillé. Voici d'ailleurs le passage le plus clair de ces Messieurs sur la suggestion d'une idée ou d'un ordre : « Les suggestions « à longue échéance sont possibles pour les actes comme « pour les hallucinations. B... étant endormie, M. Char- « les Richet lui dit : Vous reviendrez tel jour, à telle « heure. Réveillée, elle a oublié cela, et me dit : Quand « voulez-vous que je revienne ? Quand vous pourrez un « jour quelconque de la semaine prochaine. — A quelle « heure ? — Quand vous voudrez. — Et régulièrement « avec une ponctualité surprenante, elle arrive au jour « et à l'heure qui ont été indiqués. Un jour A... arrive « (à l'heure qui avait été convenue pendant son som- « meil), et sa première parole est pour me dire : — Je « ne sais pas pourquoi je viens ; il fait un temps horri-

« ble. J'avais du monde chez moi. J'ai couru pour venir « ici, et je n'ai pas le temps de rester : il faut que je « reparte dans quelques instants. C'est absurde. Je ne « comprends pas pourquoi je suis venue. Est-ce que c'est « encore un phénomène de magnétisme ? »

« Le seul point qui soit particulier aux suggestions « d'ordre, c'est que, jusqu'à l'arrivée du moment fixé, « le malade n'accomplit pas l'acte ordonné, alors même « qu'on le met sur la voie et qu'on le lui rappelle. Sup- « posons qu'on ait dit à un sujet : « Demain, à 5 heu- « res, vous lirez la page 8 de ce livre. » Après son ré- « veil, on lui montre le livre, on l'ouvre à la page indi- « quée ; cela ne lui suggère rien. La suggestion ne se « réalise qu'à l'heure dite, et ne peut se réaliser aupa- « vant. »

VI

M. Paul Janet, dans son troisième article sur l'hypnotisme, publié le 9 août 1884 dans la « Revue politique et littéraire » intitule ainsi une de ses Sections : *Suggestion de sensation ;* et il la commence ainsi : « Dans « l'état cataleptique, et à plus forte raison dans l'état « somnambulique, la persistance de l'ouïe permet à « l'observateur d'impressionner le sujet non-seulement « par des bruits variés, mais par des paroles dont la « signification peut faire naître les hallucinations les

« plus diverses. » Il avait pris ce passage dans M. Paul Richer.

Il y a là deux erreurs capitales. L'ouïe ne saurait persister chez l'être hypnotisé, pour les raisons données plus haut ; et il ne peut pas plus y avoir dans ce cas de « sensations suggérées » que de sensations non suggérées. La porte des impressions est fermée ; rien du dehors ne peut arriver par les nerfs dans les Couches optiques, ni de là dans le Sensorium. Les savants professeurs physiologistes et opérateurs de la Salpêtrière ou d'ailleurs, doivent pouvoir s'assurer du fait en question, c'est-à-dire de l'anesthésie de l'ouïe et de la vue aussi bien que de celle du sens du tact, par des expériences faites *ad hoc*. (S'ils ne les font pas je les ferai moi-même). Quand ce fait sera prouvé, ils reconnaîtront la parfaite exactitude de tout ce que j'avance ici.

VII

Je prévois certaines objections que vont me faire les partisans de la doctrine du *tout matériel*. Ils ne manqueront pas de dire que les idées suggérées ne peuvent entrer dans le cerveau que par l'ouïe ; si le sens de l'ouïe était paralysé, comment, ajouteront-ils, les idées arriveraient-elles à l'entendement? *Nihil est in intellectu etc.* Je répondrai à ces Messieurs qu'ils ont accepté dans l'enseignement scientifique des choses analogues,

et qu'ils sont chaque jour témoins de faits d'un caractère tout aussi étonnant.

Ces Messieurs ont-ils vu le Calorique? Qu'ils fassent une sphère en métal le plus dense qu'ils voudront, impénétrable à l'air et à l'eau : le calorique la pénétrera. Le calorique, agent invisible, passe dans une boule de pur métal et la chauffe ; les molécules de ce métal étaient aussi serrées que possible ; l'invisible et impalpable calorique y a pénétré et les a chauffées : ce phénomène est aussi étonnant que celui d'une idée passant directement d'un esprit dans un autre.

Ces Messieurs, tous savants, croient aux *forces vives ou mouvantes*, qui jouent un rôle si important dans les calculs de la Mécanique. Voilà un boulet lancé dans l'air par l'effet de la déflagration des gaz que la poudre contenait potentiellement ou en puissance. Ces gaz sont restés au point initial du projectile et s'y sont évanouis. Le boulet est emporté par une force qui est en lui, par une force vive : on ne l'y a pas vu pénétrer, on ne l'en verra pas sortir.

M. Bertrand a dit à l'Académie des sciences dont il est le secrétaire perpétuel, dans le courant du mois de septembre 1887, que « le principe des forces vives est inconnu ; et c'est cependant sur lui que reposent les travaux appelés : *Théorie* mécanique de la chaleur. » Voilà des forces agissantes que personne n'a vues, mais auxquelles tout le monde croit parce que l'on voit les effets produits par leur jeu et par leur action. Dans tous les effets psychiques ou psychophysiques que j'ai signalés et expliqués dans mes ouvrages sur la *Psycho-*

logie, il n'y a que des effets analogues à ceux-là : causes actives inconnues (non vues: l'âme) produisant des effets visibles et tombant sous notre observation directe.

Les savants croient et disent que le magnétisme *terrestre* traverse les corps : ils ne l'ont jamais vu.

M. R. Radau a rapporté dans la Revue des deux Mondes, 1er octobre 1875, p. 645, cette idée de Fresnel : « que l'éther « où se propagent les vibrations lumineuses ne participe « pas au mouvement des corps pondérables qu'il enve- « loppe et pénètre, et qu'il passe librement au travers « du globe. » Les savants ont accepté ce fait comme exact : aucun d'eux n'a jamais vu l'éther, puisque son existence est encore à l'état problématique. Cela me semble plus extraordinaire (bien que les deux phénomènes aient de l'analogie) que le passage d'une idée d'homme, par l'effet de la parole, directement dans l'esprit d'un autre.

Il y a mieux. L'eau est un corps liquide dont on connaît assez la force de résistance. L'air est un autre corps, gazeux, qui possède également une force de résistance que l'on étudie attentivement dans ces temps-ci, pour arriver à résoudre le problème de la navigation aérienne. Les savants, comme les simples mortels, mettent de l'eau chaque jour dans leurs serviettes de toilette. Au bout de quelques heures, cette eau abandonne plus ou moins complétement les serviettes ; l'eau qui est un corps passe dans un autre corps. Ici ce ne sont pas des forces : et cependant le secours des microscopes est impuissant pour nous faire voir le passage de cette eau dans l'air.

Voici qui est bien plus saisissant que tout ce qui précède. Chaque jour, et à chaque instant, les savants qui vont nier d'abord mes explications, sans les contrôler, sont témoins du même fait, c'est-à-dire du passage de l'idée, par l'influence de la parole, de l'esprit d'un homme dans celui d'un autre. Quand Messieurs les savants matérialistes (les *apsychiques*, comme aurait dit feu Proudhon) communiquent une idée à un de leurs confrères qui ne croient pas au psychique, l'ouïe est saisie du fait *neuriquement* ; elle saisit les sons, non l'idée. Nul d'entre ces Messieurs n'osera soutenir que l'ouïe reçoit et transporte les idées et qu'elle transmet autre chose que des sons. La seule différence qu'il y ait est que si les deux hommes sont éveillés ils ont l'un et l'autre connaissance du fait, celui qui envoie l'idée comme celui qui la reçoit, et il y a *sensation* : tandis que si le receveur de l'idée est dans le sommeil hypnotique, il la reçoit à son insu et ne se l'assimile pas, parce qu'il n'y a pas et qu'il ne saurait y avoir de sensation.

VIII

Ces Messieurs vont encore me faire cette objection : « Il est inadmissible qu'une idée pénètre un individu et ne donne pas lieu à une sensation. » Vous pouvez constater un fait physiologique qui a de l'analogie avec le fait de l'idée suggérée non assimilée, qui a de l'ana-

logie, disons-nous, autant qu'un fait d'ordre physique puisse en voir avec un fait d'ordre psychique : le Sensorium est à l'élaboration des empreintes-vivantes ce que l'estomac est à l'élaboration du chyle. Il y a une quarantaine d'années, étant Officier d'infanterie en garnison, et me trouvant dans un café, j'ai vu un idiot de vingt ans qui avait dans un sachet trois à quatre douzaines de petites billes de marbre semblables à celles qui servent au jeu des enfants ; il les avala en quelques minutes sans le moindre effort apparent ; il écarta ensuite la chemise qui couvrait sa poitrine, montra son estomac gonflé par les billes ; il les remua et fit autant de bruit que s'il les avait secouées dans le sachet ; puis il tendit la main pour recevoir l'aumône des assistants. Je revis cette scène hideuse plusieurs fois ; car le pauvre hère allait dans ce café une ou deux fois par semaine pour demander l'aumône de cette même façon. Ces billes passaient à travers le tube digestif, en sortaient à un moment donné, sans qu'il en résultât la moindre assimilation. Pourquoi dans l'ordre psychique ce qui n'est pas ni ne saurait être assimilé par l'opération psycho-physique de la sensation ne serait-il pas rejeté à la manière des billes, ou à peu près, c'est-à-dire sans qu'il en reste trace chez l'individu?

IX

Dans le sommeil normal le Jet-Spontané fonctionne d'une manière calme, régulière, comme la respiration; ses produits viennent exclusivement des *ex-sensations* de l'individu, et sont ramenés normalement dans les Corps striés pendant les rêves.

Dans le sommeil hypnotique trois cas peuvent se présenter. Le premier est celui où l'hypnotisé est laissé à lui-même ; s'il n'est pas malade il ne dira rien, ne fera rien et restera calme. Le deuxième est celui où l'on parlera au sujet de lieux communs qui lui sont familiers, où l'on provoquera l'écoulement, *à haute voix* du Jet-Spontané, mais où l'on n'ajoutera rien d'extérieur, d'objectif, d'étranger à ce que le *Jet* de l'opéré peut prendre dans ses propres *empreintes-vivantes*. Le troisième est celui où l'on cherchera à suggérer à l'hypnotisé des choses étrangères au produit naturel de son Jet-Spontané sans aller au-delà des limites de ses connaissances acquises. Disons tout de suite que les hypnotiseurs ont déclaré qu'un illettré ne peut pas lire[1] ; et que de plus, si vous lui parlez de choses qu'il ignore absolument, il ne répondra rien. Essayez d'avoir une conversation, avec un sujet ignorant, sur la question des

[1] Revue de l'Hypnotisme 1er août 1877, p. 54 à 56.

forces vives, sur celle de la géométrie analytique, sur celle de la parallaxe du soleil, sur celle du Rêve de Scipion » etc.; vous verrez qu'il ne saura que dire lors même que le *suggestionneur* s'appellerait Flammarion ou Bertrand.

Reprenons ces trois cas un à un.

Sur le premier il n'y a rien à dire.

Le deuxième cas est celui dont les écrivains sur l'hypnotisme ont rempli leurs livres en racontant ce qu'ont dit les sujets qu'on faisait parler « sans leur suggérer aucune idée », mais en les mettant simplement sur la trace d'aventures qui leur étaient arrivées. Dans ce cas on a tout bonnement un *rêve parlé*, un retour dans les Corps striés des *empreintes-vivantes* ou des ex-sensations de l'individu ; il va de soi que ce sont les *empreintes* relatives aux *grands évènements* qui reviennent le plus souvent : passions vives heureuses ou malheureuses, fortune gagnée ou perdue, honneurs, rangs, faveurs, etc.

Le troisième cas est celui qui offre le plus d'importance pour expliquer ces phénomènes incompris et appelés : « Dédoublement de la personnalité ; Objectivation des types ; Amnésie de la personnalité ; Dédoublement de l'intelligence ; Changement du caractère moral etc.» Ces noms ne conviennent nullement au cas en question. Quand l'hypnotiseur suggère *à son sujet* des choses qui rentrent dans le cercle des connaissances de l'hypnotisé, il s'empare, non de son intelligence, puisqu'elle est endormie, mais de la direction de son *Jet-Spontané*. Imaginez, dans une rue de Paris, une fon-

taine qui coule par un tuyau semblable à celui d'une pompe avec son robinet; supposez que ce tuyau est posé par terre et laisse couler l'eau comme s'il n'y avait pas de tuyau ; on crie « au feu » dans une maison située près de cette fontaine ; vous vous trouvez là ; vous vous emparez du tuyau et vous dirigez le *jet d'eau* où bon vous semble. C'est un cas analogue moins le feu, mais d'ordre psychophysique, que M. Charles Richet a raconté dans ses pages 233 à 242, quand il a parlé de trois femmes M... A... et B... auxquelles on a dit successivement : « Vous êtes une paysanne ; Vous êtes une actrice ; Vous êtes un général ; Vous êtes un prêtre ; Vous êtes un matelot ; Vous êtes une religieuse ; Vous êtes un pâtissier etc. », et qui ont rempli plus ou moins bien les rôles, en paroles et par gestes,de ces divers personnages. Il n'y a là ni dédoublement de l'intelligence (puisqu'elle est endormie et que, d'ailleurs, elle ne peut pas plus se dédoubler que notre corps ; il n'y a que les dieux qui puissent avoir leur Sosie), ni dédoublement de la personnalité, attendu que la personnalité ne peut pas plus se dédoubler que la personne. Quand un acteur joue trois ou quatre rôles différents dans une seule pièce théâtrale, est-il jamais venu à l'idée de quiconque que sa *personnalité* ou sa personne se soient dédoublées ? C'est cependant un fait analogue à celui qu'a rapporté M. Ch. Richet.

Voici quelques expériences qui sont à faire.

La première sera de mettre une femme (telles que Mesdames A..., B... et M..., dont il vient d'être question) dans l'état décrit juste ci-dessus pour obtenir *l'ob-*

jectivation des types, et de lui dire : « Je veux que pendant les cinq minutes qui vont suivre vous n'entendiez plus une seule des paroles que je vais vous adresser ; je vais vous faire plusieurs questions et vous dire beaucoup de choses : il faut que mes idées n'arrivent pas jusqu'à votre esprit. Quand les cinq minutes seront écoulées, vous me direz positement si, oui ou non, vous avez entendu mes paroles. » Pendant les dites cinq minutes on lui suggérera l'idée de faire le lendemain, à une heure appropriée, le salut militaire ou le *pied de nez*, trois fois, à un personnage très grave ; et quand les cinq minutes seront écoulées, avant de réveiller le sujet, il faudra lui demander s'il a entendu les choses communiquées et la suggestion faite ; après avoir noté sa réponse, il faudra le réveiller ; puis s'assurer si, le lendemain, l'idée suggérée a pu recevoir son exécution.

La seconde expérience sera, après avoir mis le sujet en état d'hynotisme, de lui boucher les oreilles absolument (avec de la cire molle ou autre chose) de façon qu'il ne puisse rien entendre, et de répéter les expériences décrites dans le paragraphe ci-dessus.

X

Il y a des choses qui auraient dû faire deviner la vérité, me semble-t-il, aux auteurs et expérimentateurs

sur l'hypnotisme ; je ne cesserai jamais de croire et de dire que leur insuccès est dû au fait qu'ils ont travaillé avec l'idée préconçue que le *psyché* n'existe pas, et que la *physiologie neurique* pouvait tout expliquer. M. Paul Richer, page 710, dit ceci :

« Par le sens de l'ouïe, le bruit hallucinatoire est « aussi bien perçu par une oreille que par l'autre malgré « l'hypocophose qui existe à gauche. Le sujet prétend, « par exemple, parfaitement bien entendre le petit cri « d'un moineau imaginaire qu'elle approche de son « oreille gauche, pendant que cette même oreille ne « perçoit pas le tic-tac de la montre que nous appli- « quons tout contre le conduit auditif.

« La même malade est anesthésique totale à l'état de « veille. Pendant le somnambulisme le même état per- « siste, et la peau peut être traversée pas de grosses « épingles, sans même que la malade s'en aperçoive. « Mais une piqûre imaginaire la fait horriblement souf- « frir. »

Il y a dans ces lignes deux faits qui à eux seuls pourraient tout expliquer à des gens non prévenus. Le sujet dit « qu'il entend le cri d'un moineau imaginaire », et il n'entend pas le tic-tac d'une montre appliquée contre son conduit auditif : cela prouve de la façon la plus évidente que l'ouïe est anesthésiée. Quand aux nerfs capillaires du toucher, le sujet ne sent rien lorsqu'on lui traverse la peau avec de grosses épingles : et une piqûre imaginaire la fait horriblement souffrir. Comme cela prouve bien l'exactitude de tout ce que j'ai dit plus haut !

Une autre chose non moins significative, et qui donne absolument raison à toutes mes explications sur l'hypnotisme et la suggestion, est la suivante. Messieurs les hypnotiseurs ont eu recours à la faradisation localisée des muscles de la face. La physionomie dans ce cas prend l'expression de l'émotion que le muscle a pour fonction de porter sur le *facies* de l'être humain.

Lisons maintenant ce que M. Paul Richer a dit à cet égard dans ses pages 670 et 681.

« Dès nos premières expériences, nous avons vu l'at- « titude, le geste approprié, suivre l'expression que « l'excitation électrique avait imprimée à la physiono- « mie. Au fur et à mesure que le mouvement des traits « s'accentuait, on voyait, en quelque sorte spontané- « ment, tout le corps entrer en action, et compléter par « le geste l'expression du visage. Lorsque par erreur ou « tâtonnement dans le procédé opératoire, l'expression « de la physionomie ne s'accusait pas franchement, le « geste demeurait indécis.

« Une fois produit, le mouvement imprimé aux traits « du visage ne s'efface pas, malgré la cessation de la « cause qui l'a engendré, après qu'on a retiré les élec- « trodes. La physionomie demeure immobilisée en ca- « talepsie, il en est de même pour l'attitude et le geste « qui l'ont accompagnée. Le sujet se trouve ainsi trans- « formé en une sorte de statue expressive, modèle im- « mobile représentant avec une vérité saisissante les « expressions les plus variées et dont les artistes pour- « raient assurément tirer le plus grand parti. »

Page 681 : « Nous faisons contracter le peaucier pour

« obtenir l'expression de terreur et d'effroi, un mouve-
« ment brusque d'expiration se produit alors suivi ou
« non d'une nouvelle inspiration ; et malgré l'image
« saisissante de la plus vive frayeur qui demeure
« peinte sur les traits et dans les gestes du sujet, la res-
« piration reprend son calme et son immobilité cata-
« leptique. »

« Nous trouvons là une dissociation vraiment bien
« curieuse des différents modes d'expression des pas-
« sions, la suggestion cataleptique par le sens muscu-
« laire ne mettant en jeu que le mécanisme des mani-
« festations extérieures, et laissant au repos le rouage
« qui tient sous sa dépendance les manisfestations in-
« times et organiques. »

Il est dit dans ce passage que quand on fait exprimer la terreur et l'effroi, la respiration reste calme ; et que l'expression de la terreur reste sur les traits du visage comme sur une statue. Il est donc clair et certain que tout cela est mécanique ; que l'âme de l'opéré est en état de sommeil ; que son intelligence, toutes ses facultés psychiques, ses sentiments et ses passions, s'il en a, ne prennent aucune part *aux exercices* que MM. les professeurs font faire à ceux dont ils développent *l'éducation hypnotique.*

XI

Mes travaux psychologiques me faisaient un devoir et m'imposaient la nécessité d'étudier à fond l'importante question de la suggestion. La Psychologie, par ma plume, avait prié la Physiologie de travailler avec elle à la solution de plusieurs grands problèmes. La Physiologie, aussi orgueilleuse qu'infatuée, a jeté sur sa jeune sœur un regard dédaigneux et lui a répondu : je ne veux ni te reconnaître ni te connaître. La Psychologie a dû agir seule ; elle n'en est pas moins arrivée à résoudre le problème de la suggestion.

L'idée qui m'a poussé avec le plus de force a été la question de la « suggestion du crime. » Chacun sait maintenant que le fait existe. Des crimes ont été suggérés et mis à exécution. Déjà plusieurs assassins ont essayé de trouver une justification à leurs crimes en prétextant que l'idée du forfait leur avait été suggérée. Je me suis dit que si la solution du problème se faisait attendre trop longtemps, les criminels finiraient par trouver là une excuse ; que les juges ne sauraient plus que penser ni que faire ; et qu'il n'y aurait plus de sécurité pour personne dans notre société corrompue.

Maintenant que l'on connaît scientifiquement l'état physiologique et psychologique de l'hypnotisé, ainsi que la cause et les effets de la *suggestion criminelle*,

la loi pourra et devra intervenir d'une manière efficace. Les législateurs devront faire insérer les clauses suivantes dans la loi :

« Il est défendu de se mettre soi-même en état d'hypnotisme, surtout isolément. Tout crime commis par un citoyen qui aura violé cette loi, sera puni comme si le forfait avait été perpétré en dehors de toute influence hypnotique. »

Si on se récrie contre cette mesure, je dirai que l'on défend à un jeune homme de se mutiler pour échapper au service militaire. S'hypnotiser est une faute plus grave que de se mutiler.

« Quand, par une nécessité judiciaire, thérapeutique ou autre, il faudra mettre un être humain en état d'hypnotisme, c'est toujours un médecin (ou un homme spécialement autorisé) qui devra endormir le sujet. Deux témoins, au choix de l'opéré, jamais moins, devront assister à l'opération ; si la personne à hypnotiser se refuse à désigner elle-même les témoins, un magistrat devra les désigner. »

« En aucun cas on ne pourra suggérer l'idée d'un crime à la personne hypnotisée. »

XII

Tout est à peu près inexact dans l'interprétation des faits, gestes et paroles relatifs aux hypnotisés. M. P. Ri-

cher, aux pages 211, 212, 242, 243, parle de *l'exaltation de l'intelligence* des êtres mis en état de somnambulisme ; il dit : « Quelquefois la vivacité de l'encé-
« phale est tellement exaltée, que les facultés intellec-
« tuelles et les facultés sensoriales prennent une acti-
« vité surprenante. Ainsi, dans quelques cas, les mala-
« des se servent d'un langage plus distingué que celui
« dont elles usent d'habitude ; on en a vu qui faisaient
« des vers. » Ceci est la chose du monde la plus facile à expliquer.

En état de veille, les *empreintes vivantes* nous reviennent par le *Jet-Spontané* sous formes d'*images d'objets*, de *reflets de choses* et de *lueurs de pensée* d'une manière toujours plus ou moins vague, parce que les produits du *Jet* sont troublés par les nouvelles impressions qui ne cessent de nous arriver ; l'être en état de somnambulisme ne reçoit pas d'impressions nouvelles ; son *Jet-Spontané* seul fournit les choses qu'il dit ; ces choses sont dites *sans distractions possibles*. Telle est la cause du fait qu'une personne vulgaire s'exprime plus clairement en état de somnambulisme qu'en état de veille.

XIII

L'hypnotisme, tel qu'il a été compris et appliqué jusqu'à ce jour, a inspiré des soupçons et des craintes

à des gouvernements comme à des individus ; et cela se conçoit facilement. Dans des lieux publics comme dans des hôpitaux, dans des sortes d'exhibitions ou de représentations théâtrales, on met une créature humaine dans un état physiologiquement et psychologiquement faux ; on fait ou l'on peut faire d'elle une machine dangereuse : on peut lui suggérer l'idée d'un crime qui *éclatera* à un moment donné, comme la machine infernale placée dans le centre d'un navire pour le faire sauter ; rappelez-vous la catastrophe de Bremerhafen. M. Arthur Desjardins, dans la séance de l'Académie des Sciences morales et politiques du 14 août 1886, s'est élevé avec une grande énergie contre les pratiques actuelles de l'hypnotisme. Sa critique venait d'un sentiment très louable pour la Liberté et pour la Dignité humaines, mais elle était produite en même temps par l'ignorance dans laquelle se trouve encore le monde savant comme le monde ignorant relativement à la cause de la suggestion : toute chose incomprise donne lieu à un usage abusif. M. Desjardins a dit, entre autres choses : « que les droits de l'humanité sont gravement atteints par les *détestables pratiques de l'hypnotisme ;* et il a ajouté, à la fin de son discours que : « en les flétrissant devant l'Académie, il était assuré de son suffrage. » M. Charcot n'a pas dû être très satisfait de la sortie de son confrère de l'Institut.

Plusieurs gouvernements ayant le sentiment que la *suggestion hypnotique*, encore incomprise dans ses causes, pouvait faire courir des dangers à la sécurité des citoyens, ont défendu la pratique de l'hypnotisme

en public. Un journal daté du 18 janvier 1888, rapporte que l'on a interdit en Allemagne les représentations données par des magnétiseurs.

Ces pratiques, ces critiques et ces mesures nous prouvent que nous sommes encore à une époque de tâtonnements, et que les expériences journalières, faites pendant les quinze dernières années, n'ont encore rien enseigné à personne sur les vraies causes de l'important phénomène de la suggestion. Et il en sera ainsi tant que les Savants de la Salpêtrière, du Collège de France, de l'Institut, de la Société de *Psychologie physiologique* et de tous les détenteurs de pouvoir ou d'influence *de même farine*, resteront aveuglément sur le domaine exclusif de la Physiologie. Ces Messieurs nient le *psyché* parce qu'il le considèrent comme surnaturel : ici encore il faut s'entendre.

Les erreurs ou les brouillards du passé ont conduit les hommes à la confusion du surnaturel avec le surhumain.

Et d'abord, qu'est le surnaturel ? Les dictionnaires nous disent que : « c'est ce qui est au-dessus des forces de la nature, » ; puis ils nous enseignent en même temps que la nature : « est l'universalité des choses créées. » Si après cela vous demandez aux *dictionnaires* et aux savants quelles sont les forces au-dessus de la nature ou de l'universalité des choses créées (ce qui est une vraie absurdité) ? Savants et dictionnaires resteront muets les uns comme les autres.

Le mot surnaturel est donc vide de sens. Il y a un mot d'un sens profond qui doit le remplacer : c'est

le mot *surhumain*. Ici nous sommes en pleine réalité; nous nous heurtons de tous côtés, et chaque jour, contre le *surhumain*, contre le *suprasensible*, contre ce qui est au-dessus de nos propres forces et de nos moyens d'action. Il y a deux sortes de *surhumain*. L'un est relatif à *l'impossible absolu ;* il est certain que nous n'irons jamais en ballon sur les planètes de notre système Solaire. L'autre est relatif à *l'inconnu actuel* pour chaque siècle, mais que l'homme peut arriver à connaître : Voltaire disait que nous ne saurons jamais ce qu'est la pensée ni comment nous pensons ; nous savons l'un et l'autre aujourd'hui. Les vrais hommes de progrès qui font des recherches sans parti pris, sans idées préconçues, diminuent constamment le diamètre de la sphère de *l'inconnu* ou de la seconde sorte de *surhumain*. J'ai démontré le mécanisme de la pensée dans mes livres et dans mes Conférences; et en même temps j'ai fait voir l'existence et l'influence du *psyché :* tous les grands *Istes* (Monistes, Matérialistes, Spontanéistes etc.,) au lieu de vérifier la fausseté ou l'exactitude de ma démonstration [1], se sont contentés de dire : cela est *impossible*, parce que le *psyché* n'existe pas. J'ai cependant fait voir dans le paragraphe 7°, de la présente *troisième Section* de ce Chapitre, qu'ils croient à des choses analogues, dont quelques-unes mêmes sont *invérifiables ;* tandis que mes lois psychiques qui, seules, peuvent aider à expliquer les causes de la sugges tion, sont de nature à être toutes contrôlées et vérifiées.

[1] Une démonstration peut partir d'une conception erronnée et donner lieu à une fausse démonstration.

XIV

Nos savants qui passent de longues années à faire répéter tous les jours les mêmes exercices à des femmes hystériques dont l'éducation hypnotique a été bien faite, pourraient appliquer une partie de leur temps à l'étude des phénomènes qui s'offrent souvent à leur observation.

Le temps ou la mode est à l'observation microbiologique et à l'analyse de toutes les subtances animales. Ne serait-il pas physiologiquement, pathologiquement et psychologiquement utile ou intéressant de connaître la différence qui peut exister dans la composition des larmes de joie d'avec celles de chagrin ?

Pour la même raison pourquoi n'a-t-on pas encore pris une goutte de sang, pour l'analyser, aux hommes arrêtés de temps en temps et qui, alors, entrent dans une colère si extraordinaire que, comme de vrais enragés, ils mordent les agents de la force publique, ou se mordent entre eux jusqu'à se couper le nez ou les oreilles? En même temps que leur sang, il faudrait analyser la salive de ces forcenés.

A la Salpêtrière même une analyse aurait dû être faite depuis longtemps. J'incline à penser que *l'hystérie vraie*, celle de la femme, a sa source, dix-neuf fois sur vingt, dans une irritation prolongée de tout l'or-

gane génital. Cette irritation est causée par un sentiment, par un désir érotique permanent qui devient avec le temps une sorte de pensée fixe, suivant les circonstances de milieu, d'éducation, de caractère, d'habitudes et de tempérament, cette pensée érotique fixe conduit la femme à la *grande hystérie*, à une sorte de bestialité écœurante ou de monomanie hideuse. M. Paul Richer a parlé de cette maladie, *voulue neuf fois sur dix*, dans de nombreuses pages ; il n'hésite pas à qualifier les accès de ces malades : *d'attaques démoniaques* ; il avoue que ces femmes poussent des cris de *bêtes fauves*, et qu'elles *mordent* comme si elles étaient enragées. Aux pages 136, 160 et 228, il informe ses lecteurs que les *hystériques démoniaques*, à la fin de leur accès, ont une sécrétion abondante et très fétide de mucus vaginal. Aux pages 226 à 228, il raconte l'accès d'une malheureuse qui a duré 36 heures ; il a fallu la sonder ; on a retiré une grande quantité de mucus vaginal fétide : pourquoi cette matière n'a-t-elle pas été analysée? Qui nous dit que chez des personnes atteintes de pareils accès, la rage ne peut pas se déclarer comme elle se déclare chez les animaux sauvages et chez les chiens pour des causes à peu près semblables ?

Nous arrêtons ici notre démonstration. Les Conférences que nous nous proposons de faire sur le sujet achèveront de convaincre, nous l'espérons, les hommes qui cherchent la vérité pour elle-même, et non pas des arguments pour défendre tel ou tel système préconisé par un clan ou par un autre. S'il le faut et suivant l'accueil qui sera fait à notre travail, nous

prendrons les assertions et les arguments des auteurs dont nous avons cité les ouvrages pour les soumettre au creuset de la critique. Nous ne nous soucions que de la vérité parce que c'est d'elle, surtout, que l'humanité et la société ont le plus pressant besoin.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Deuxième Partie.

Troisième Partie.

La Psychologie d'après mon Traité.

Quatrième Partie.

Explication du phénomène de la suggestion.

FIN DE LA TABLE

Imprimerie de DESTENAY. — Saint-Amand (Cher).

Imp. de la Soc. de Typ.— NOIZETTE, 8, r. Campagne-1re Paris.

